



Parc national  
de la Guadeloupe

2015

Rapport d'activité  
Parc national de la Guadeloupe



## Table des matières

Introduction.....	3
Glossaire.....	4
1. Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national.....	5
1.1. Acquisition de connaissances.....	5
1.2. Administration et diffusion des connaissances.....	13
1.3. Contribution à des programmes de recherche.....	15
2. Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel.....	17
2.1. Surveillance du territoire et des usages.....	18
2.2. Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel) .....	19
2.3. Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager.....	23
3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable.....	23
3.1. Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles.....	23
3.2. Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois (dont mesures sylvo- environnementales, ... ).....	24
3.3. Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature (hors réalisations sur infrastructures d'accueil du public, décrites à l'activité 4.3).....	24
3.4. Accompagnement des acteurs sur la chasse (équilibre agro-sylvo-cynégétique), la pêche de loisir (hors actions en lien avec les grands prédateurs, décrites à l'activité 2.2).....	26
3.5. Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme (y compris porter à connaissance et hors actions de gestion et restauration du patrimoine culturel et paysager décrites à l'activité 2.3).....	26
3.6. Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisansaux, soutien à l'activité économique locale.....	27
3.7. Accompagnement des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin (yc pisciculture)...	27
3.8. Accompagnement des acteurs sur la gestion de la ressource en eau (thématique transversale non prioritaire).....	28
3.9. Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques (thématique transversale non prioritaire).....	28
3.10. Autres accompagnement des acteurs (gestion des déchets, APA, actions en matière de santé, ...) (non prioritaire).....	28
4. Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs.....	28
4.1. Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – <i>public scolaire</i> .....	29
4.2. Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire.....	29
4.3. Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public.....	31
4.4 – Outils de communication de l'EPPN.....	33
5. Piloter la politique des Parcs nationaux.....	34
5.1. Animation et évaluation de la charte.....	34
5.2. Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines.....	35
5.3. Contribution aux politiques européennes et internationales.....	36
6. Gérer l'établissement public.....	37
6.1. Management général.....	37
6.2. Gestion financière.....	38
6.3. Fonctionnement général de l'établissement.....	39
6.4. Gestion des ressources humaines.....	40



# Introduction

Créé le 20 février 1989, le parc national de la Guadeloupe, entame en 2015 sa sixième année dans une nouvelle configuration issue de la réforme des parcs nationaux, instituant un périmètre fortement élargi, une aire d'adhésion passant de trois à seize communes, de nouveaux espaces marins classés en cœurs de parc et une aire maritime adjacente constituant l'une des plus grandes aires marines protégées françaises comprise dans le périmètre du sanctuaire AGOA. Le décret du 3 juin 2009<sup>1</sup> a en effet profondément modifié la configuration du parc national qui a vu sa superficie augmenter de 600 %.

C'est l'un des espaces protégés français les plus diversifiés : les zones classées en cœur sont représentatives de la quasi-totalité des écosystèmes de la Caraïbe, des récifs coralliens aux forêts tropicales d'altitude, en passant par les herbiers et les mangroves. Le parc comprend les sites naturels les plus emblématiques de la Guadeloupe tels que le massif de la Soufrière ou encore les îlets Pigeon, site de plongée sous-marine très fréquentée. Ces espaces constituent un patrimoine naturel de renommée mondiale, le territoire bénéficiant de quatre labels internationaux : réserve mondiale de biosphère (programme MAB de l'UNESCO), site RAMSAR (relatif aux zones humides), zone protégée classée au titre du protocole SPAW (convention de Carthagène), aire protégée inscrite sur la liste verte de l'UICN consacrant son mode de gouvernance ainsi que sa biodiversité exceptionnelle .

L'aire d'adhésion et l'aire maritime adjacente, zones dédiées au développement durable avec les espaces classés en cœur, forment quant à elles de nouveaux domaines de compétence pour l'établissement public, qui devra y construire en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, un projet de territoire fondé sur la solidarité écologique et le partenariat. Il faut souligner les statuts fonciers spécifiques des terrains publics et privés de l'État. Ainsi, au sein des territoires du PNG se trouvent des forêts départementalo-domaniales, des forêts domaniales du littoral mais également des anciens 50 pas géométriques transférés au conservatoire du littoral et des parcelles du domaine public maritime et lacustre.

L'année 2015 démarre sur un nouveau contrats d'objectifs 2015-2017 qui permettra grâce à ses différentes actions de consolider le rôle prépondérant du Parc en faveur du développement durable en Guadeloupe.

---

1

: Décret n°2009-614 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du parc national de la Guadeloupe aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006

# Glossaire

**AGO** : Association Guadeloupéenne d'Orchidophilie  
**ALPZA** : Réseau Sud Américain des Zoos  
**AMA** : Aire Maritime Adjacente  
**ANR** : Agence Nationale pour la Recherche  
**ARDA** :  
**CBIG** : Conservatoire Botanique des Îles de Guadeloupe  
**CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie  
**CDCEA** : Commission départementale de consommation des espaces agricoles  
**CDOA** : Commission départementale d'orientation de l'agriculture  
**CE** : Communauté Européenne  
**CEFE** : Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive  
**CNPN** : Conseil National de la Protection de la Nature  
**CRB-INRA-CIRAD** : Centre de Ressources Biologiques INRA-CIRAD  
**CRPF** : Centre Régional de Formation Professionnelle  
**CRPMEM-IG** : Comité Régional des Pêche et des Élevages Marins- Îles de Guadeloupe  
**CTIG** : Comité des Îles de Guadeloupe  
**DCE** : Directive Cadre de l'Eau  
**DEAL** : Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement  
**DM** : Direction de la Mer  
**DPM** : Domaine Public Maritime  
**EAZA**:Réseau Européen des Zoos  
**EEE** : Espèce Exotique Envahissante  
**GCSM** : Grand Cul-de-Sac Marin  
**IGN** : Institut Géographique National  
**IRTSTEA** : Institut de Recherche en Sciences et Technologies de l'Environnement et Agriculture  
**MoU** : Memorandum of Understanding/ Protocole d'entente  
**MNHN** : Muséum National d'Histoire Naturelle  
**OE971** : Office de l'Eau Guadeloupe  
**ONEMA** : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques  
**ONF** : Office National des Forêts  
**PAA** : Pôle Aire d'Adhésion  
**PCF** : Pôle Cœur Forestier  
**PDIPR** : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées  
**PMM** : Pôle Milieux Marins  
**RAMSAR** : nom d'une ville d'Iran où la Convention sur les milieux humides a été ratifiée en 1971.  
**SAFER** : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural  
**SHNLH** : Société d'Histoire Naturelle L'Herminier  
**SINP** : Système Information Nature et Paysages  
**SMPE** : Services Mixtes de Police de l'Environnement  
**STEP** : STation d'EPuration des eaux usées  
**STRANAPOMI** : STRAtégie NAtionale pour la gestion des POissons Migrateurs  
**UA** : Université des Antilles  
**UICN** : Union Internationale de Conservation pour la Nature  
**VNM**: Véhicules Nautiques à Moteur (scooters des mer...)



# 1. Produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national

Une meilleure prise de conscience des enjeux de développement durable passe par une bonne connaissance des patrimoines et des savoir-faire.

La politique scientifique du parc national de la Guadeloupe validée en 2013, est basée sur la notion de solidarité écologique qui guide l'action du parc en veillant à respecter ou restaurer la fonctionnalité des écosystèmes et la préservation des ressources naturelles renouvelables en prenant en compte les besoins sociaux fondamentaux.

Les grands enjeux de cette politique scientifique sont donc ceux liés aux impacts directs et indirects sur les écosystèmes et les ressources naturelles qui fournissent à la fois un cadre de vie, une valeur économique et plus généralement un patrimoine commun.

Elle souligne la nécessité d'acquérir des connaissances sur l'aire maritime adjacente et l'aire d'adhésion sans abandonner les efforts de connaissance taxonomique en cœur.

Les actions pour l'établissement dans ce domaine d'activité seront donc la mise en œuvre de la politique scientifique, l'amélioration de la diffusion des données et l'accompagnement de programmes de recherche répondant à des problématiques de gestion.

## 1. 1. Acquisition de connaissances

L'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel, culturel et paysager est une des missions premières d'un Parc national. Ces connaissances permettent à l'établissement d'assurer correctement la gestion du territoire dont elle a la responsabilité, mais également, en tant que territoires de référence, de participer aux réseaux de suivi nationaux. De plus, le recueil de données hors cœur permet à l'établissement de disposer d'une expertise pour la mise en œuvre de la charte en aire d'adhésion et aire maritime adjacente.

Objectif	Indicateurs 1-1	Cible 2015	Réalisé 2015
Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du Parc national et à participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence	Nombre de protocoles d'acquisition des connaissances, d'études et de programmes de recherche impliquant le parc national	18	25

### 1.1.A. En milieu marin :

- **Conservation du site de nidification des sternes de l'îlet Blanc et suivi de la reproduction**

L'îlet blanc, situé dans le Grand Cul-de-Sac marin, est le seul site de nidification de deux espèces de sternes (*Sternula a. antillarum*, classée « vulnérable VU » et *Sterna d. dougallii* classée en « danger critique CR »).

Il fait l'objet chaque année d'un aménagement léger de pré-installation ainsi qu'un suivi de la nidification. Cette colonie bien que modeste en effectifs reste très importante d'un point de vue patrimonial et forme un élément remarquable de la baie classée site RAMSAR.

Chaque année, juste avant la fermeture de l'îlet à la fréquentation, sont réalisés :

- une dératissage préventive,
- la création d'un espace de sable nu à l'abri de l'érosion marine
- le dégagement visuel autour de cet espace aménagé
- la pose de formes en plâtre de sternes
- la pose de 2 bouées, d'un piquet espars et d'un panneau de rappel de réglementation (fermeture de l'îlet pendant la période de nidification)





Illustration 1 : Site avant aménagement © R.Gomez



Illustration 2 : Site après aménagement

Le suivi de la nidification est réalisé en interne par un comptage hebdomadaire des oiseaux et des nids entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août.

- **Suivi de 3 colonies d'ardéidés et d'oiseaux marins du Grand Cul-de-Sac marin**

Trois grandes colonies plurispécifiques se sont installées sur des îlets de la baie dont deux sont classés en cœur de Parc National. Depuis quelques années l'augmentation de la fréquentation touristique génère des perturbations fréquentes et impactantes. La mise en place de zones tampons de protection est une mesure de gestion envisagée en 2016 sur au moins les deux sites classés en cœur de parc. Afin de contrôler l'impact de cet aménagement, il a été mis en place un suivi de ces colonies.

Certaines espèces d'oiseaux nicheurs ou susceptibles de nidifier possèdent des statuts de conservation défavorables en Guadeloupe ou au niveau régional : Aigrette bleue (*Egretta caerulea*), Aigrette tricolore (*Egretta tricolor*), Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), Grande aigrette (*Ardea alba*), Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), Pélican brun (*Pelecanus occidentalis*), Frégate superbe (*Fregata magnificens*).

L'objectif principal de ce suivi est d'évaluer l'effet de la mise en place des zones tampons prévue en 2016.

- **Cartographie de la population de Râle gris (*Rallus crepitans caribaeus*) du Grand Cul-de-Sac marin**

La baie du Grand Cul-de-Sac marin abrite la plus grande population de Râle gris de Guadeloupe, une espèce devenue fragile en raison de son mode de vie et de son habitat préférentiel peu abondant. L'aire de répartition de cette espèce patrimoniale est mal connue en Guadeloupe (hormis sur l'îlet Fajou).

Le Parc National de la Guadeloupe a initié en 2014 une étude partenariale afin de mieux connaître sa répartition et ses exigences écologiques de façon à pouvoir prendre en compte sa présence dans les projets de gestion et d'aménagements du littoral.

Cette étude est basée sur une méthodologie de présence/absence sur points d'écoutes. En 2015, sur 47 points réalisés, 5 contacts ont été positifs. Le Parc national a assuré la moitié de l'effort, le reste a été assumé bénévolement par les gardes du littoral des communes des Abymes et de Morne à l'Eau et de deux associations (ASFA et AEVA). Deux années supplémentaires seront nécessaires pour terminer cet inventaire de la baie du Grand Cul-de-Sac marin.



Illustration 3 : Prestation de découverte des oiseaux nicheurs à l'îlet Rousseau © R.Gomez



Illustration 4 : Couvée de Pélican brun à l'îlet Christophe © R.Gomez



- **Suivi des effectifs nicheurs de sternes de l'îlet Tête-à-l'Anglais**

L'îlet de Tête-à-l'Anglais accueille une des plus grandes colonies de « sternes noires » de Guadeloupe. Cette dernière est composée majoritairement de Sternes fuligineuses (*Onychoprion fuscatus*) mais aussi de sternes bridées (*Onychoprion anaethetus*) et de Noddis bruns (*Anous stolidus*). Un protocole de suivi prévoit l'estimation des couples nicheurs de Sternes bridées et de Noddi bruns, ainsi que le suivi de l'évolution des effectifs nicheurs de sternes fuligineuses par photo-interprétation.

En 2015, seules 2 sorties ont été consacrées à l'estimation des effectifs de Sternes bridées et Noddi bruns. Le suivi par photo-interprétation n'a pu être réalisé par manque de matériel photographique et non réalisation de l'état initial de la végétation.



Illustration 5 : îlet Tête à l'Anglais © S.Mège

- **Opération de dératisation des îlets**

L'isolement des îlets leur confère une capacité d'accueil importante pour l'avifaune, qui y trouve des conditions favorables à l'abri du dérangement, mais ils sont aussi des lieux de spéciation d'espèces, notamment de reptiles. La présence de mammifères allochtones prédateurs, tels le rat noir est une menace importante sur ces îlets.

La dératisation des îlets à forts enjeux est un objectif de gestion important pour le Parc National.

En 2015, une dératisation de l'îlet Christophe a été réalisée durant les mois de septembre et octobre, afin d'éviter les dérangements sur la colonie d'oiseaux.

Une première opération de piégeage mécanique a été opérée avant de compléter l'éradication par une lutte chimique.

Au total, 36 rats ont été capturés et euthanasiés. Divers prélèvements ont été faits pour les travaux de recherche qui seront conduits par l'INRA de Rennes.

Un contrôle sera mis en place en septembre-octobre 2016.



Illustration 6 : Pose des pièges © R.Gomez et S.Mège

- **Suivi des traces de tortues marines sur le littoral de Sainte-Rose**

Ce suivi se déroule des mois de mars à de juillet, pendant la période de reproduction des tortues marines. Sept sites sont prospectés sur le littoral de Sainte-Rose. En 2015, les agents du Parc national ont effectué 31 sorties pour ce suivi. Au total, 9 traces de tortues luth, 12 traces de tortues imbriquées et une trace de tortue verte ont été identifiées. Des traces d'émergences ont été observées le 6 juillet 2015. Cette année, des traces de 4X4 et de chars à bœuf ont pu être notées sur certains sites.

- **Protocole Scuba tortues marines**



Dans le cadre du réseau des tortues marines, l'établissement assure depuis 2000 la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac marin. Au total, 3 journées ont été consacrées à la saisie des données.

- **Suivi des peuplements coralliens des îlets Pigeon à l'aide de photographies sous-marines**

Ce protocole a été développé pour suivre l'évolution temporelle des communautés récifales benthiques autour des îlets Pigeon. Des photographies ont été réalisées sur 12 quadrats de 60x80 cm, 4 journées ont été consacrées à cette opération sur le terrain.

Le traitement des données depuis le début du protocole est prévu en 2016 avec l'appui d'une étudiante en « Master 2 Écosystèmes tropicaux naturels et exploités » à l'Université des Antilles.



*Illustration 7: Quadrats photos de l'îlet Pigeon © Y.Bouchon*

- **Suivi de l'écosystème récifal, des herbiers et des communautés ichthyologiques dans le GCSM dans le cadre du réseau des réserves naturelles**

Les plongeurs de l'établissement participent depuis 2007 à ces protocoles, qui sont étendus aux réserves naturelles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Petite-Terre. 16 journées ont été consacrées à ce protocole.

- **Herbiers dans le GCSM :** Ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des Herbiers de Magnoliophytes marins. En 2015, le protocole a été amélioré : 3 sous-stations ont ainsi été implantées au niveau de chaque station herbier. Ont été suivies deux stations en cœur de Parc et une en aire maritime adjacente. La station la plus stable dans le temps avec la plus grande densité de plants au m<sup>2</sup> est située au nord de l'îlet Fajou en cœur de Parc. Le statut de protection semble profiter aux Oursins blancs également pour la station située au nord de Fajou. Au total, 8 journées ont été consacrées à ce suivi.



*Illustration 8 : Mise en place d'une station d'herbier. (c)C.Lefebvre*





Illustration 9 : Étude des communautés benthiques © M.Magnin

➤ **Communautés ichthyologiques :**

La méthode utilisée est le suivi sur des transects fixes. Deux stations sont installées à -12m de fond, une en cœur de Parc et l'autre en AMA.

En cœur de Parc, l'abondance et la taille des poissons herbivores est plus élevée qu'en aire maritime adjacente, ce qui pourrait être attribué au statut de protection vis à vis de la pêche à la nasse (pièges à herbivores).

La présence des poissons carnivores et piscivores est également plus importante en cœur de Parc qu'en aire maritime adjacente, ce qui pourrait être l'indice d'un effet réserve.



Illustration 10 : Suivi des communautés ichthyologiques par transect fixe. © X.Kieser

• **Installation de sondes enregistreuses de température aux îlets Pigeon et dans le GCSM**

La mise en place d'un réseau de suivi de la température de la mer s'inscrit dans une des thématiques prioritaires à l'échelle nationale : le changement climatique.

Ces thermomètres viennent compléter un réseau porté par l'Université des Antilles et par les AMP. Cette variable est essentielle pour comprendre les événements de blanchissement des coraux lors d'élévations anormales des températures au dessus de 30 °C.

Les thermographes ont été placés dans deux sites différents : le Grand Cul-de-Sac Marin et les îlets Pigeon. Dans chacun des sites deux enregistreurs ont été implantés : un à -1m et l'autre à -25m. Tous les 3 mois les thermographes sont relevés, même si leur autonomie est plus longue. Une analyse des 6 premiers mois fera l'objet d'un rapport.





Illustration 11 : Thermographe situé derrière la barrière récifale de Fajou © S.Mège



Illustration 12 : Thermographe situé sur une bouée de l'îlet Christophe © S.Mège

- **Crabe de terre et crabe à barbe**

Ces deux espèces d'intérêt commercial ont fait l'objet d'un travail de synthèse des enjeux écologiques qui leur sont liés avec la spécialiste du sujet en Guadeloupe – Mme Sonia Bourgeois. La stratégie retenue qui sera appliquée en 2016 se décompose comme suit :

- proposition d'un arrêté préfectoral d'encadrement de la pêche au crabe sur l'ensemble de l'archipel
- édition d'une plaquette de sensibilisation
- enquête auprès des pêcheurs informels avec l'aide des communes et des gardes du littoral
- mise au point de protocole de suivi de population

### 1.1.B. Milieux forestiers :

- **Indice kilométrique « Pic de Guadeloupe » :**

Le Pic de Guadeloupe est le seul oiseau endémique de l'île, et par conséquent toute diminution de son effectif serait critique pour l'espèce. Afin de suivre sa population, un ensemble de transects témoins a été mis en place en 2009 pour le suivi d'un indice kilométrique. Actuellement le dispositif comporte 13 transects répartis dans différents milieux, forêt humide, forêt sèche, mangrove et forêt marécageuse. L'année 2015 confirme la progression spectaculaire de l'indice kilométrique global observée l'année dernière. Cet indice passe de 5,34 ( $\sigma$  0,91) à 6,53 ( $\sigma$  1,1) . La population globale de Pics de la Guadeloupe est donc bien dans une dynamique ascendante. La sous population des Grands Fonds n'est malheureusement pas encore suivie, malgré les menaces telles que la dégradation de son habitat qui pèsent sur elle.



Illustration 13 : Pic de la Guadeloupe © G.Van Laere

- **Opérations de baguage d'oiseaux :**

Les opérations de baguage d'oiseaux, menées en partenariat avec le Muséum d'Histoire naturelle, permettent de récolter des informations sur les oiseaux, notamment la longévité et les couloirs de migration. Comme en 2014, deux sites ont été prospectés en 2015 : Providence (Forêt hygrophile) et le Pont de l'Alliance (forêt marécageuse). 305 oiseaux ont été capturés dont 88 contrôles (oiseaux bagués les années précédentes). La base de données baguage du PNG compte, avec cette année, 7620 données de capture, concernant 42 espèces et 1918 données de contrôle.



- **Réseau de placettes forestières permanentes :**

Les placettes forestières sont un outil de suivi des forêts tropicales. Ces 11 sites répartis sur toute la forêt dense humide de Guadeloupe permettent entre autres, de mesurer les effets des changements climatiques sur la croissance des arbres mais également sur la diversité spécifique de la forêt. Ce réseau a été mis en place en partenariat avec l'UA et l'ONF. Les premiers relevés d'accroissement de diamètre se poursuivent au rythme de 2 placettes par an. En 2015 les placettes de Bains-Jaunes et Choisy ont été inventoriées.



*Illustration 14: Mesure et baguage d'une paruline migratrice au Pont de l'alliance. © M.Jean*

Les premiers résultats indiquent des taux de croissance très forts par rapport à ceux connus en Guyane. Un article rédigé par G. Van Laere (PNG) et A. Rousteau (UA) est paru en janvier 2016 (Caribbean Naturalist Journal).

- **Études et inventaires concernant les arthropodes :**

Une convention cadre de partenariat a été signée en 2014 avec la Société d'Histoire Naturelle L'Herminier pour apporter au PNG une expertise concernant les arthropodes (autorisation de prélèvements, études, articles, protocoles...). Le premier avenant à cette convention, concernant la mise à jour de notre base de données à partir des données de la SHNLH et des données issues des collections du MNHN, a été soldé en octobre, les données en possession de la SHNH ayant été transmises au PNG.



*Illustration 15 : Accouplement de libellules du genre Argia. © PNG*

- **Analyse et expertise statistique.**

Une convention cadre a été signée en 2014 avec le Centre d'Écologie Fonctionnelle de Montpellier (CNRS) pour un appui à la mise en place de protocoles et pour l'expertise de protocoles qui peuvent nous être soumis. L'objectif est d'obtenir une validation statistique des protocoles mis en place par le PNG et un traitement des données pluriannuelles. Un pré-rapport d'expertise sur le protocole de suivi des placettes forestières et sur le protocole de suivi des rivières, correspondant au premier avenant de cette convention nous est parvenu en décembre 2015.

- **Comptage Wetlands International**

Dans le cadre d'un programme international de suivi (International Waterbird Census) coordonné par l'ONG «Wetlands International », les oiseaux d'eau hivernants sont dénombrés annuellement sur l'ensemble des zones humides d'Europe lors du week-end se rapprochant le plus de la mi-janvier. Ces comptages permettent notamment de mieux connaître l'évolution des effectifs et la répartition de ces espèces. Deux sites ont été prospectés par le PNG, l'îlet Fajou et Grand Étang, afin de recenser les oiseaux hivernants en janvier.

- **Suivi des stations de l'orchidée *Brassavolla cucullata* sur l'îlet Kahouanne.**

Après sa validation par le CEFE en 2014, le protocole de suivi a été mis en place à partir de janvier 2015. De mauvaises conditions météo et des problèmes de disponibilité de bateaux ont perturbé le bon déroulement de cette première année, mais ce protocole promet d'être riche en enseignements sur la biologie de cette espèce rare et protégée.



- **Programme Moveclim.**

Ce programme ANR soutenu par le parc national s'est terminé en juillet 2015, à la suite de l'atelier final qui s'est réuni aux Canaries en juin 2015 en présence de tous les partenaires impliqués (Réunion, Guadeloupe, Canaries, Açores et Polynésie). L'approche originale de l'étude des bryophytes (mousses et hépatiques), et plus marginalement des fougères, comme marqueurs du changement climatique sur les îles montagneuses tropicales a été un succès. En Guadeloupe l'effort de détermination des échantillons prélevés sur 7 stations altitudinale n'a malheureusement pas pu être terminé comme prévu, du fait de la défection d'un spécialiste du MNHN. Une poursuite est donc envisagée avec la mobilisation de Mme Elisabeth Lavocat – éminente bryologue de Guadeloupe. Ce dispositif a été complété par des sondes climatiques (T° et H°) sur 6 stations relevées deux fois par an par les agents du parc entre juin 2012 et octobre 2014.

Dans les grands résultats on peut noter au plan global du réseau mobilisé :

- plus de 6 000 échantillons récoltés
- 1 552 espèces déterminées dont certaines nouvelles pour la science
- 31 publications scientifiques dont 19 collaboratives et 48 communications orales

L'implication de deux parcs nationaux avec celui de la Réunion a été l'occasion de se projeter sur la pérennisation de ces dispositifs pour suivre l'évolution des impacts du changement climatique sur la biodiversité et ses services écosystémiques. Cet énorme travail ouvre donc de belles perspectives de collaborations futures.

### 1.1.C. Milieux Eaux continentales :

- **Réseau de suivi des peuplements des rivières de Guadeloupe :**

Le réseau de suivi des peuplements des rivières de Guadeloupe est un protocole mis en place en 2005. L'objectif de ce réseau est de définir l'état d'érosion des peuplements de poissons et macrocrustacés grâce à un indicateur de bien portance. Cette année encore, l'érosion de la population observée les années précédentes s'est confirmée. Plus aucun cours d'eau n'est considéré en bon état écologique. L'analyse statistique des données de 2005 à 2015 par le CEFÉ-Montpellier confirme la perte de biodiversité des rivières guadeloupéennes. Les multiples prises d'eau et la perte d'habitats qui rompent la continuité écologiques sont les principales causes de l'érosion de ces populations.



Illustration 16 : Mesure d'un *Macrobrachium carcinus*  
© A.Rousseau

- **Détermination du front de colonisation des espèces amphihalines sur la rivière Moreau, commune de Goyave**

Cette étude, réalisée par un stagiaire de Master 2 « Écosystèmes tropicaux » de l'Université des Antilles a démontré que les différents obstacles disposés sur le cours d'eau nuisaient à la colonisation de celui-ci par la faune aquatique. Différentes sources de pollution, notamment un rejet de station d'épuration a été constaté lors de ce protocole et a permis l'établissement d'une procédure judiciaire envers ses gestionnaires.

- **Protocole Libellules**

Ce protocole visait à tester la possibilité d'obtenir des données utiles à la compréhension du fonctionnement de quatre espèces dans les ravines et rivières forestières de la Basse-Terre. Le suivi a été mené simultanément sur deux sites de Petit Bourg : la rivière Corossol et la rivière Quiock. L'obtention de données phénologiques ne s'est pas révélée satisfaisante, le protocole n'étant finalement pas adapté à ce type de données. Cependant, ce protocole a permis de définir deux groupes fonctionnels et de mettre en évidence



des traits biologiques qui ont un intérêt majeur dans la politique de conservation de ces espèces.

- **Détermination de l'aire de répartition de *Ancistrus triradiatus* sur la ravine Borine, Saint-Claude**

En juin 2015, une pêche électrique sur la ravine Borine, après une alerte de l'association la « clé d'Ut » entretenant le Parc Lepelletier, a révélé la présence d'une espèce exotique colonisant la niche écologique des *Sicydium spp.*. Les individus envoyés au Muséum d'histoire naturelle de Genève pour identification ont révélé que l'espèce était une espèce d'Amérique du sud *Ancistrus triradiatus*.

L'aire de répartition de cette espèce a été effectuée au mois de décembre 2015 par une stagiaire de Master 2 « Biodiversité et Taxonomie des plantes » de l'Université d'Édimbourg. L'aire de répartition de 2,2km étant maintenant définie, la phase d'éradication va pouvoir être définie en concertation avec les services concernés de la DEAL.



*Illustration 17 : Ancistrus triradiatus pêché dans la ravine Borine, avant envoi au MNHN Genève © M.Robert*

### 1. 2. Administration et diffusion des connaissances

Les protocoles de collecte des données étant opérationnels, ces données publiques doivent ainsi être précieusement archivées afin d'être mises à disposition si besoin. Les bases de données doivent répondre aux nécessités de la gestion assurée par l'établissement, mais également aux attentes de ses partenaires et du ministère de tutelle concernant notamment l'évolution des patrimoines face aux grandes évolutions planétaires telles que l'érosion de la biodiversité ou le changement climatique.

Objectif	Indicateurs 1-2	Cibles 2015	Réalisé 2015
Contribuer à la diffusion des connaissances sur la nature et le paysage	Nombre de données transférées annuellement au SINP	18187	700
		(dont données du CBIG)	
Administrer et collecter les données pour une base de données flore	Mise en place d'une cartographie dynamique pour l'accès aux données patrimoniales mises à la disposition du public (si pas disponible sur SINP-MNH (naturaliz))	1	1
Valoriser et diffuser les données récoltées lors des protocoles	Taux de réponse aux demandes de portés à connaissance dans le cadre des projets, plans et programmes portés par l'Etat ou les collectivités	50 %	50 %

- **Base contacts**

Cette base intègre désormais toutes les observations des agents du Parc, concernant la faune et la flore en dehors de certains suivis réalisés dans le cadre de protocoles particuliers (orchidées, odonates, baguage...). En 2015, 695 observations ont été saisies par les agents (contre 632 en 2014). Même si le chiffre est en augmentation par rapport aux années précédente, il doit être encore amélioré, il reste une belle marge de progrès par une mobilisation plus large des agents. La stratégie des Atlas de Biodiversité des Communes qui va se mettre en place guidera et augmentera ces acquisitions.

Le net écart entre les données attendues (environ 18000) et les données transmises est du au fait que les données bibliographiques du CBIG sont difficilement intégrables en raison de leur localisation imprécise en comparaison des standards de la base de données et des problèmes juridiques liés aux droits sur la donnée .

L'intégration de ces données reste donc à réaliser progressivement.

- **Karunati**



La DEAL a confirmé le 3 mars 2015 le choix de l'outil Karunati, développé par le Parc national, comme outil SINP régional. L'outil a ainsi été lancé en fin d'année 2015. Afin de lui assurer une meilleure diffusion possible, une participation active aux réunions d'information sur le SINP avec la DEAL a été effectuée.

Une mission IGN, a été commanditée par la DEAL, afin de mettre en place la charte SINP et le protocole au niveau régional.

Les bureaux d'études ont également bénéficié des données administrées par le Parc national afin de mener à bien leurs projets (ex : corridor écologique sur Deshaies, Goyave, Abymes).

- **Édition de « A la découverte de la faune d'eau douce des Antilles »**

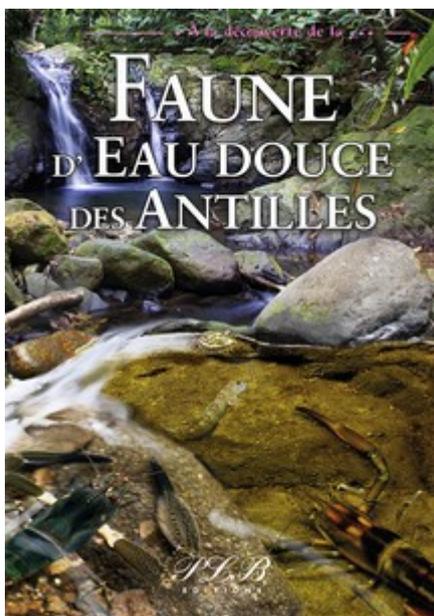


Illustration 18: Couverture du livre de Marie Robert

Le Partenariat engagé avec PLB éditions a permis la publication d'un ouvrage écrit par Marie Robert, chargée de mission « Eaux continentales » du service Patrimoines. C'est un ouvrage grand public qui vise la sensibilisation aux richesses écologiques des eaux douces de Guadeloupe, encore trop ignorées.

- **Publication d'articles scientifiques :**

Les publications ci-dessous concernent les travaux scientifiques menés totalement ou en partie sur le territoire du Parc national. Les publications choisies ci dessous comprennent celles ayant fait intervenir des agents du PNG, ou produites par les membres du Conseil scientifique de l'établissement.

- A. Rousteau (membre du CS) et G. Van Laere (PNG), « Le réseau de placettes forestières » paru dans le *Caribbean Naturalist Journal*.
- Le programme Moveclim a été l'occasion de plusieurs publications scientifiques (cf. ...)
- A. Royer & al. « variation saisonnières des isotopes stables de carbone et d'azote dans la composition du guano de chauve-souris en Guadeloupe.
- S. Bailon, C. Bochaton & A. Lenoble « Herpétofaune Pleistocène et Holocène de la grotte Blanchard (Marie-Galante) »
- P. E. Seagal & al. « preuve paléoenvironnementale de la première colonisation humaine des Caraïbes orientales »
- D. Gaudin & al. « influence de la pluie sur la chaleur et les flux de vapeur dans les zones fumerolliennes de la Soufrière
- C. Dessert & al. « étude de l'altération chimique sur les montagnes insulaires tropicales - Guadeloupe »
- C. Clergue & al. « influence des dépôts atmosphériques dans un bassin versant très altéré - Guadeloupe »
- L. Li & al. « Isotopes de chlore des sources thermales dans un arc volcanique pour détecter une activité magmatique peu profonde »
- Ricci & al. « taux de construction et destruction des volcans en environnement tropical - Guadeloupe »
- Rapport d'étude sur une plantes marine envahissante : *Halophila stipulacea* – C. Bouchon (UA – 2015)
- Françoise Gauthier, Thèse de doctorat sous la direction de C. Bouchon (UA) - Fonctionnement des réseaux trophiques des herbiers à *Thalassia testudinum* en Guadeloupe
- Chloé Goulié, Thèse de doctorat, sous la direction de D. Aldana Aranda - Détermination du domaine vital du Lambi *Lobatus (Eustrombus) gigas*
- A. Besnard « Evaluation des protocoles de suivi de rivières et de suivi de placettes forestières » Rapport CEFE – CNRS
- Hedges & al. (2016) A new species of skink from the Guadeloupe Archipelago (*Squamata, Mabuyidae, Mabuya*). *Caribbean Herpetology*, 53 : 1–14.
- Soubeyran & al.(2015) Gestion des mammifères exotiques envahissants dans les collectivités françaises d'outre-mer.



- Communication orale, 38e Colloque Francophone de Mammalogie de la SFEPM, Les Mammifères Exotiques (Envahissants) : État des Lieux et Actions ? Le Haillan, 9-11 octobre 2015.
- Lorvelec O (2015) Expertises, relatives aux mammifères prédateurs introduits, menées par l'INRA sur l'îlet à Kahouanne (mars 2013) et sur Tête à l'Anglais (octobre 2013). Rapport de mission. INRA, UMR 0985 Écologie et santé des écosystèmes, Équipe Écologie des invasions biologiques, 22 juin 2015, 26 pp.
- Lorvelec O, Barré N, Diard M & Pavis C (2015) Estimation des densités et des effectifs d'iguanes aux îles de la Petite Terre (réserve naturelle nationale, commune de la Désirade, Guadeloupe). Années 2010, 2011, 2012 et 2013. Rapport définitif. Association AEVA, Petit-Bourg, Guadeloupe, rapport n°39, juin 2015, 51 pp & annexes.
- Chapuis & al. (2015) Mise en service d'une page sur le Funambule introduit en Guadeloupe, sur le site web de Jean-Louis Chapuis (MNHN) consacré aux Écureuils de France. L'enquête locale est relayée par Guy Van Laere (PNG).
- BRETON, J.-M., « Una otra vision del turismo espiritual : el turismo patrimonial y cultural (Los sitios industrial de Beauport y agrícola de La Grivelière en Guadalupe francesa) », dans R. Martinez Cardenas (coord.), Turismo y accesibilidad, Astra Ediciones, Jalisco, México, 2015, pp.13-46
- BRETON, J.-M., « Le littoral entre accessibilité et vulnérabilité : l'environnement marin à l'épreuve de l'urbanisation touristique », dans J.-M. Breton, J.-M. Furt et O. Dehoorne (dir.), Espaces et environnements insulaires et littoraux. Accessibilité - Vulnérabilité – Résilience, Série « Iles et pays d'Outre Mer », vol. 10, Ed. Karthala, Paris, 2015, pp. 15-34
- BRETON, J.-M., « Touristic Management of Cultural Heritage and Sustainable Development in the Territories of French West Indies and Guyana », dans Tourisme de masse vs. tourisme alternatif, Etudes caribéennes, n° 31-32/2015.
- BRETON, J.-M., « Patrimoine culturel, tourisme alternatif et développement local durable (enjeux problématiques et gestion opérationnelle) », dans Mélanges offerts à J. de Malafosse, Ed. LexisNexis, Paris, 2016, pp. 301-31
- BRETON, J.-M. (dir.), Espaces et environnements insulaires et littoraux. Accessibilité, Vulnérabilité-Résilience, Série « Iles et pays d'Outre Mer », vol. 10, Ed. Karthala, Paris, 2015, 392 p.

### 1. 3. Contribution à des programmes de recherche

Le Parc national bien que participant à de nombreux suivis scientifiques, n'est pas un institut de recherche. Son territoire exceptionnel en fait un outil particulièrement intéressant pour l'étude de phénomènes liés à l'anthropisation et au changement climatique. Ainsi, l'établissement encourage et peut porter assistance aux différents programmes de recherche pouvant se dérouler sur son territoire.

Objectif	Indicateurs communs 1-1 / 1-2 / 1-3	Prévus 2015	Réalisés 2015
Augmenter la participation à l'acquisition des connaissances par tous les personnels	% des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) - tous protocoles, études et programmes confondus par rapport aux effectifs totaux	12	12



Stabiliser les coûts afférent à l'acquisition des connaissances	% des coûts afférents hors masse salariale (tous protocoles, études et programmes confondus) *par rapport aux charges totales de fonctionnement	2 %	5 %
---	---	-----	-----

- **Karubenthos 2 :**

En 2015, le Muséum d'Histoire naturelle a effectué une seconde campagne d'inventaire de la macrofaune benthique, à l'instar de ce qui avait été réalisé par la mission Karubenthos, cette fois en milieu profond. L'inventaire a eu lieu à bord de l'ANTEA, navire de la flotte océanographique française. Ce partenariat a pris la forme d'une convention de mise à disposition de véhicules et de matériel pour le bon déroulement de la mission, ainsi qu'une assistance sur le volet communication.

- **Étude des requins – phase 2**

L'université internationale de Floride a pu sur ses fonds propres et avec l'appui logistique du parc (bateau et personnel) réaliser sur le Grand Cul-de- Sac marin une campagne de pêche entre le 16 et le 21 mars. Malgré les efforts déployés et une méthode éprouvée, aucun requin n'a été capturé. Cela démontre et confirme la faiblesse des effectifs de requins dans les eaux guadeloupéennes, probablement liée à la pêche importante ainsi qu'à un niveau trophique de proies insuffisant.

- **Projet ATTENTIVE (épuration par filtre planté)**

Le projet « Attentive » est un projet innovant sur l'épuration des eaux usées au moyen de filtres plantés de végétaux. Ce projet, mené par l'ONEMA, l'Irstéa et les offices de l'eau des outre-mers, est une alternative aux stations d'épurations classiques. La Guyane, la Martinique et la Guadeloupe ont testé l'efficacité de ce système grâce à des stations expérimentales in-situ. En Guadeloupe, c'est la commune de Petit-Canal qui s'est engagée dans cette aventure en inaugurant la première station d'épuration par filtre planté en novembre 2015 au quartier des Mangles. Le PNG a été associé à la réflexion du choix des plantes composant ces filtres.

Ce projet a reçu en 2015 le grand prix écologique.

- **Projet PROTEGER (Promotion du génie-végétal sur les cours d'eau de Guadeloupe) :**

Le projet, porté par le parc national de la Guadeloupe et l'IRSTEA, en partenariat avec la Région, La Déal et l'OE971 a pour objectif de réduire l'artificialisation des berges des rivières en remplaçant les travaux de génie-civil opérés sur nos berges par des techniques de génie-végétal adaptés. Il est découpé en 4 parties : de la sélection des espèces locales adaptés à l'édition d'un guide méthodologique sur les techniques végétales.

La première partie lancée cette année a consisté au montage des dossiers de financements et à la réalisation du cahier des charges de la première étape du projet relatif à une étude des ripisylves afin d'identifier des végétaux capables de consolider les berges.

- **Projet Guad3E :** Mise en place d'un programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes aquatiques en Guadeloupe

Les espèces exotiques envahissantes sont une menace d'importance en milieu insulaire où l'endémisme est important.

Afin de faciliter la détection de ces espèces exotiques en milieu aquatique, une identification par l'ADN contenu dans l'environnement est proposé en partenariat avec Spygen et Asconit Consultants.

- **Participation du Groupe de Travail amphihalins en lien avec la STRANAPOMI-DOM (ONEMA/MNHN)**

Le Groupe de travail amphihalins composé de membres de l'Université de la Réunion, du MNHN, de l'ONEMA, de l'université Antilles-Guyane, du PNG, de l'ARDA et de l'Irstéa a pour objectif de déterminer la pertinence et la faisabilité d'une bio-indication DCE basée sur les poissons et macrocrustacés dans les DOM insulaires. Les membres de ce groupe ont travaillé sur le choix d'un indice pertinent et sur les métriques à prendre en compte dans le cadre du calcul de cet indice.



- **Participation à l'étude Anguilles menée par le MNHN**

L'étude CARANG est menée par Eric Feunteun, directeur de la station marine de Dinard- MNHN. Son objectif est d'acquérir des échantillons génétiques et d'otolithes pour caractériser les stocks d'anguilles guadeloupéennes par rapport au reste de la population des anguilles américaines (comparaison avec des échantillons du Saint-Laurent). Le PNG a guidé Eric Feunteun dans le choix des cours d'eau à prospecter et l'a assisté sur le terrain lors des pêches électriques.

- **Participation à l'étude connaissances des traits de vie et cycle biologique des espèces aquatiques-MNHN**

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la gestion des poissons Migrateurs dans les départements d'Outre-mer. Elle a pour objectif d'acquérir des connaissances sur les traits de vie biologique des poissons et des macro-crustacés. L'étude s'est intéressée en particulier aux espèces *Sicydium plumieri* et *Sicydium punctatum*, à *Eloetris perniger*, à *Agonostomus monticola*, à *Macrobrachium faustinum* et *Macrobrachium crenulatum*.

Le PNG a été sollicité par le MNHN sur le choix des cours d'eau à étudier, pour une formation sur la détermination des espèces et pour une assistance technique lors des pêches électriques.

- **Participation au séminaire INTER-DOM**

L'ONEMA organise depuis 2011 un séminaire annuel des départements d'outre-mer. Il réunit, à Vincennes, les chargés de mission "eau et milieux aquatiques" des DEAL et des offices de l'eau. L'objectif de ce séminaire est d'identifier les besoins en terme de recherche et développement, définir et prioriser les actions correspondantes de façon concertée, et échanger sur le volet outre-mer du schéma national des données sur l'eau. Au programme : l'état des eaux de surface et souterraines, l'hydromorphologie, la surveillance chimique, l'écotoxicologie et le développement de bio-indicateur.

Le PNG a été sollicité en 2014 pour participer au séminaire au vu de ses compétences dans le suivi et la gestion des milieux aquatiques guadeloupéens.

- **Le programme Netbiome Vanille (2012-2015)**

Réalisé en partenariat avec l'Université de la Réunion et le CIRAD ce programme a été finalisé et clôturé. Ce projet avait pour but d'étudier et protéger les espèces de vanille sauvages et d'exploiter les connaissances sur cette biodiversité pour améliorer la vanille cultivée. De nombreuses connaissances sur l'écologie et l'évolution des espèces du genre *Vanilla* ont été acquises (génétique, cytogénétique, parfums floraux, résistance aux maladies comme le *Fusarium*) et ont abouti à des actions concrètes de préservation et d'amélioration.

## 2. Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel

La préservation des ressources patrimoniales est un préalable indispensable à leur valorisation. Le patrimoine qu'il soit naturel, culturel ou paysager implique des actions de gestion directe, voire de réhabilitation pour permettre leur préservation et leur mise en valeur.

L'ensemble des opérations de police (sur terre et en mer) sont incluses dans les plans régionaux de contrôle pilotés par la DEAL et la DM qui privilégient la mutualisation des moyens et la rationalisation des dispositifs de surveillance.

Toutefois, les actions de restauration écologiques et de réintroductions d'espèces telles que le lamantin restent des axes importants de l'action de l'établissement, contribuant à la protection des espèces et des milieux.

### 2. 1. Surveillance du territoire et des usages

La surveillance du territoire est également avec l'acquisition des connaissances, une des missions premières d'un parc national. Elle vise à préserver des espaces exceptionnels. Ainsi, la police de l'environnement constitue une activité essentielle de l'établissement. Il s'agit de veiller à l'intégrité du patrimoine naturel,

culturel et paysager du parc national, dans les espaces terrestres et maritimes sur lesquels les agents commissionnés ont compétence :

- Espaces classés en cœur, sur lesquels s'applique la réglementation prévue par le décret du 3 juin 2009 ;
- Aire optimale d'adhésion et aire maritime adjacente, en application des réglementations prévues par le code de l'environnement.

En 2015, les tournées de surveillance et de police ont totalisé 1099 journées homme comptabilisées dans le plan de contrôle départemental.

- 773 journées/hommes pour le pôle cœur forestier
- 165 journées/hommes pour le pôle aire d'adhésion
- 161 journées/hommes pour le pôle milieu marin

• **Pour le cœur forestier, ces journées sont réparties comme suit ;**

- Surveillance des territoires : 45 j/homme
- Police de la chasse : 81 j/homme
- Protection des habitats et du patrimoine naturel : 647 j/homme.

L'effort de surveillance et d'information sur la réglementation s'est porté notamment sur les sites de forte fréquentation du public (abords des aires de pique-nique) aux périodes les plus sensibles et en particulier les week-ends.

Au total, 12 procédures judiciaires ont été établies, dont 5 procès-verbaux d'avertissement, 3 timbres-amendes et 4 procès-verbaux de constatation.

Ces procédures ont relevé 18 infractions dont les plus fréquentes sont dans des domaines suivants :

- circulation non autorisée d'animaux (chiens)
- atteintes aux végétaux ou aux animaux.

En outre, il faut souligner l'intervention des gardes moniteurs pour la destruction d'un camp de chasse découvert en cœur de Parc à Mocco.

Les agents du pôle cœur forestier ont également contribué à des actions de police et à la surveillance en aire d'adhésion pour un total de 5,5 journées/homme.

Les limites du territoire du PNG ont également été vérifiées par un géomètre ayant fait l'objet d'une prestation externe sur les zones litigieuses du Cœur forestier.

Afin d'assurer une bonne identification des limites du Parc, l'équipe d'ouvrier a consacré 48 journées/homme à l'entretien des layons.

• **Pour les espaces maritimes du PNG, ces journées se répartissent comme suit :**

- 77 journées/homme sur le secteur du Grand Cul-de-Sac Marin
- 84 journées/homme en Côte Sous le Vent

Au total, 98 procédures judiciaires ont été établies en 2015. Les infractions les plus fréquentes étaient de la pêche en zone interdite, le dérangement d'animaux, les VNM et la vitesse excessive dans la bande des 300 m. Les zones les plus concernées sont Fajou, Carénage et Pigeon.

Ainsi, à l'occasion de ces procédures il a été appréhendé ou saisi :

- 45 casiers
- 3600 mètres de filets
- 4 fusils sous marins, 3 masques, 2 paires de palmes et autres accessoires de plongée.
- 3 palangres
- 1 moteur 9,9 cv

Suite à plusieurs avertissements, une procédure importante avec saisie du matériel (2 radeaux, 4 blocs, 4 détendeurs, 4 flexibles, 3 casques) a été menée avec le soutien du Parquet à l'encontre d'un prestataire à Pigeon qui exerçait son activité de SEA TREK illégalement en cœur de Parc.

Les problèmes de disponibilité de navires rencontrés en 2015 et une baisse des effectifs due à des postes vacants ont engendré une baisse du nombre de sorties police par rapport aux années précédentes. Parallèlement, le nombre d'infractions constatées est en augmentation depuis 3 ans.

Les agents du pôle milieux marins sont confrontés à une augmentation de la fréquentation touristique et de plaisance ainsi qu'à une augmentation du braconnage en cœur de parc. Un travail est actuellement en cours



pour affiner la stratégie et les modes d'intervention (nouveaux navires adaptés, mise en œuvre de la police administrative, encadrement des prestataires, actions avec les marins pêcheurs) afin inverser la tendance.

Un travail important est également conduit avec nos partenaires pour la mise en œuvre du plan de contrôle des pêches maritimes sous l'autorité de la Direction de la Mer.

- **Pour l'aire d'adhésion :**

Les actions de police et de surveillance du territoire ont principalement concerné la partie terrestre des cœurs littoraux et les sites du Conservatoire du Littoral dont l'établissement est appelé « gestionnaire écologique ».

Les occupations illégales relevées sur le territoire du Conservatoire du Littoral lui sont systématiquement signalées. Une collaboration étroite avec la DEAL, le SMPE et les gardes du littoral (sorties conjointes, échanges d'information) a contribué à l'efficacité de la mission.

Six affaires de remblais en zone humide et d'occupations illégales du DPM ont fait l'objet d'enquêtes et d'information aux services partenaires cette année. Une d'entre elles a donné lieu à un PV de constatation rédigé par notre service.

En cœur de parc, les sorties pour lutter contre le prélèvement de crabes ont abouti à la destruction de plus d'une centaine de pièges.

Le pôle a également contribué au suivi de l'affaire du dysfonctionnement de la STEP de Goyave constaté par le service Patrimoine.

Les actions de sensibilisation représentent une part importante de l'activité de police du pôle. Une démarche de collaboration avec les polices municipales a été initiée en 2015 (8 journées/homme). Pendant la période de Pâques, une sensibilisation du grand public avec l'aide des communes (notamment les polices municipales), des gardes du littoral et des associations a fortement mobilisé l'équipe du pôle pour sa préparation et sa mise en œuvre (30 journées/homme).



*Illustration 19 : Découverte de pièges à crabe en cœur de Parc © M.Salignat*

Les actions de compagnonnage des agents communaux nouvellement affectés à la gestion ou à la valorisation des espaces naturels se sont poursuivies en 2015. Une vingtaine de journées/homme a été consacrée à l'accompagnement de terrain de 14 agents des communes d'Anse-Bertrand, Les Abymes, Vieux-Habitants et Sainte-Rose (gardes du littoral ou agents de valorisation du patrimoine...)

Le PAA est également sollicité pour instruire les avis de l'établissement, tâche qui a représenté 15 journées/hommes en 2015.

## **2.2. Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)**

- **L'orchidée *Epidendrum revertianum***

Le plan de conservation de cette orchidée très menacée en Guadeloupe (statut UICN Critique), piloté par l'AGO, est mené en collaboration avec le CRB Inra-Cirad Antilles Guyane, le PNG, le Conservatoire Botanique des Iles de Guadeloupe, l'UICN et le CNPN.

Les études génétiques réalisées ont démontré que les plants issus de culture in vitro sont aptes aux opérations de réintroduction et de renforcement.. Il n'existe plus que 4 stations de quelques individus en Guadeloupe. En plus de ces sites, une cinquantaine de sites potentiels pour la réintroduction ont été identifiés en cœur et hors cœur de parc. Ces actions de réintroduction et de renforcement pourront débuter en 2016.

- **Projet lamantin**



Le projet lamantin est entré en 2015 dans sa phase opérationnelle avec le recrutement de personnel destiné au centre de soins des lamantins. Ce projet d'envergure mobilise les équipes du Parc national et focalise également l'attention du public sur une éventuelle annonce de l'arrivée des animaux sur le territoire. Diverses actions sont menées de front afin de permettre la réalisation de ce projet.

➤ **Coopération**

- **Brésil** : l'arrivée des animaux prévue mi-avril 2015 a finalement été reportée en raison d'un problème technique sur l'avion affrété pour le transport combiné à un contexte difficile au Brésil. La re-programmation des opérations tient désormais à la signature d'un accord cadre dont la négociation est promise par le Brésil.
- **Guyana** : un projet de convention de partenariat a été proposé aux autorités du Guyana pour lequel nous sommes dans l'attente d'un retour. Une demande de rendez-vous est en cours avec le Ministre de l'environnement du Guyana pour discuter la finalisation d'un MoU. Un courrier d'engagement a également été signé pour le dossier LIFE par Damian Fernandes, Directeur de la Commission des Aires Protégées.
- Dans le cadre du programme LIFE, **l'Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA)** s'est engagée à participer au programme de réintroduction du lamantin en Guadeloupe, en fournissant des individus à moyen terme.
- Des contacts ont été établis avec **l'Association Latino-américaine des Parcs Zoologiques et Aquariums (ALPZA)** qui détient un nombre important de lamantins captifs dans les différents zoos membres répartis dans différents pays.
- **Venezuela** : des contacts ont été pris avec le coordinateur du studbook régional lamantin (réalisé sous l'égide de l'ALPZA) également vétérinaire au zoo de Bararida dans l'ouest du pays. De belles perspectives existent d'obtenir des lamantins captifs provenant des différents zoos du Venezuela. Un rendez-vous s'est tenu avec l'Ambassadeur du Venezuela en France début octobre 2015 pour discuter les modalités de cette coopération et l'ambassade de France à Caracas a été sollicitée d'ores et déjà pour appuyer la démarche du Parc national. Une rencontre a été organisée entre le Président du PNG et le ministre de l'environnement du Venezuela à Paris en décembre 2015 en marge de la COP21.
- **Mexique** : Un courrier de demande de coopération a été transmis par voie diplomatique au Mexique. Une réunion de travail est proposée en mars 2016 avec la communauté scientifique du pays.
- **Zoo de Singapour** : les premiers contacts en décembre 2015 ont eu lieu avec le directeur du zoo de Singapour qui confirme la disponibilité de deux mâles nés en captivité pour le projet de réintroduction. Le chiffrage du transport aérien et les analyses génétiques sont en cours. Le transfert des animaux pourrait être programmé à la fin du premier semestre 2016.

➤ **Missions, groupes de travail et conférences**

- Un **comité de travail interne** au Parc national a été mis en place afin de faciliter la communication de l'état d'avancement du projet au niveau des différents services du Parc et accroître les synergies inter-services autour du projet. Le groupe de travail est composé de l'ensemble des chefs de service et de 2 membres du conseil scientifique du Parc.
- Le **groupe international d'experts du projet** s'est réuni pour la 6<sup>ème</sup> fois, du 13 au 15 octobre 2015 en Guadeloupe. Les perspectives de collaboration avec les pays donateurs ont été longuement abordés. Une session vétérinaire a également été menée, ainsi qu'une visite de repérage afin d'évaluer les sites d'implantation des arcs de pré-relâcher.

➤ **Mobilisation et adhésion de la population et des acteurs locaux**

- Cette année, 4 établissements scolaires et 12 classes se sont investis dans des projets pédagogiques sur le thème du lamantin. Accompagnés des agents du Parc national, ils ont participé à des interventions en classe, visité la mangrove et le Grand Cul-de-Sac marin pour découvrir le milieu de vie du lamantin ainsi que la richesse de leur territoire. A la demande des enseignants, plusieurs interventions ont également été réalisées ponctuellement en école ou lycée pour présenter le projet. Dans le cadre de la fête de la science, 5 collèves et 2 écoles primaires se sont rendus au centre d'élevage pour visiter le site en compagnie de l'équipe permanente. Le centre de Blachon, installé sur la commune du Lamentin, a également ouvert ses portes au public à l'occasion des Journées mondiales des zones humides et du Terra Festival. L'occasion pour l'équipe du Parc de faire découvrir les dessous d'un tel projet et d'informer le public sur son avancement.
- L'exposition "Lamantin : mission retour au pays" continue de circuler sur le territoire lors des



visites grands publics, des animations pédagogiques, ou à la demande des bibliothèques et offices de tourisme.

- Des journées portes ouvertes ont été organisées tout au long de ces derniers mois, avec un grand succès auprès de la population. Même sans les animaux, la curiosité est vive et la population en attente de l'arrivée des premiers animaux.

#### ➤ **Connaissance du site d'introduction et installations d'accueil**

Le plus gros des installations a été construit au premier semestre 2014, mais l'année 2015 a été l'occasion de compléter les équipements, avec notamment la réalisation d'un ponton d'accès à la zone d'alimentation, la mise en place d'un système d'abreuvement, la réalisation d'un escalier d'accès au bassin.

#### ➤ **Équipe et formation**

- **Trois soigneurs** sont en poste depuis avril 2015 pour aider le référent capacitaire dans ses missions.
- Une jeune **vétérinaire** (VSC) a été recrutée en mars 2015 pour préparer les protocoles et le matériel vétérinaire nécessaire à l'accueil des animaux. Afin de compléter ses connaissances sur les lamantins, elle a suivi une formation à distance avec l'université de Floride et a participé à une opération de capture et de monitoring vétérinaire de lamantins à Crystal River en Floride.
- Pour répondre aux obligations imposées par les services vétérinaires de la DAAF une convention de partenariat vétérinaire a été signée. Un **vétérinaire sanitaire référent** du projet, au titre ou l'entendent les autorités publiques compétentes, a ainsi été recruté.
- La **formation des personnels du centre** représente 600 heures, soit 8 % de la charge annuelle d'activité. La déprogrammation de l'arrivée des animaux a incité à mettre en place un plan de formation avec deux circuits formatifs en interne et en externe. Une **formation pratique** a été ainsi réalisée pour les soigneurs et vétérinaires du projet en septembre et octobre 2015 au centre de soins du zoo de Tampa en Floride. Le Dr. Ray Ball, vétérinaire référent du projet et membre du groupe d'experts a encadré cette formation.

#### ➤ **Principales activités du centre :**

- Suivi des paramètres physico-chimiques et biologiques du bassin (4,3 % du temps de travail annuel).
- Nettoyage bassin et collecte déchets ou encombrants (8 % du temps de travail annuel).
- Travaux et aménagements (14 % du temps de travail annuel).
- Plantations et espaces verts (5,5 % du temps de travail annuel).
- Suivi des pompes du bassin (1,8 % du temps de travail annuel).
- Entretien des équipements du centre (6,6 % du temps de travail annuel).
- Pédagogie et accueil du public : (3,56 % du temps de travail annuel. 720 élèves au total ont été accueilli au centre cette année).
- Gestion capacitaire (3,54 % du temps de travail annuel)
- Travail administratif et gestion des équipes (10,58 % du temps de travail annuel)
- Gestion vétérinaire (9,9 % du temps de travail annuel)
- Renforts autres service du PNG (5,1 % du temps de travail annuel)
- Réunions diverses (4,6 % du temps de travail annuel)
- Nettoyage locaux (4,6 % du temps de travail annuel)

#### ➤ **Financements**

En parallèle, le PNG a déposé auprès de la Commission Européenne le projet LIFE SIRENIA, inscrit sur une durée de 5 ans (2015-2020) pour un budget global d'environ 6 millions d'euros. Après plusieurs mois d'échanges, le Parc national a obtenu en septembre, une réponse positive de la CE, actant le démarrage du projet.

#### • **Projet de Réserve intégrale**

Le projet de Réserve intégrale a été étudié par le Conseil scientifique qui a validé son périmètre sur les communes de Capesterre Belle Eau et Vieux Habitants (voir carte ci dessous) et défini les objectifs de la réserve. Ainsi, la recherche y sera autorisée, mais elle devra être motivée et ne faire appel à aucune technique invasive pouvant détruire la faune et/ou la flore présente dans la réserve.

Un dossier de synthèse a été réalisé à l'attention des deux communes concernées (Capesterre Belle-Eau et Vieux Habitants). Une présentation a été faite devant le conseil municipal de Capesterre B/E, aucune



décision prise mais avec un avis très réservé du Maire sujet à des contre-parties notamment financière de l'EP. Une mission de terrain a été menée sur les traces du site du crash d'un petit avion de transport de fret sur la trace Carmichael. La situation a été décrite dans le dossier dans l'attente d'un choix de gestion.

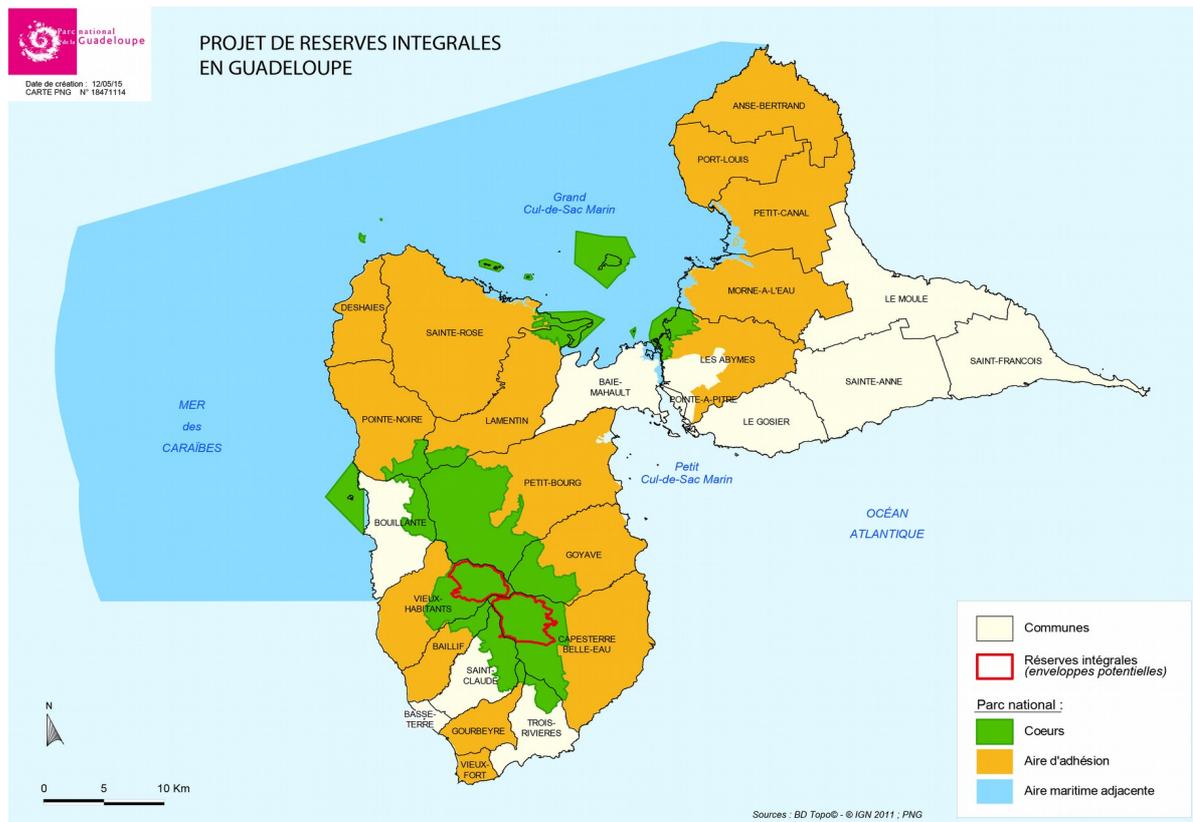


Illustration 20: Carte de situation de la Réserve intégrale au sein du PNG

- **Expérimentation d'arrachage de *Flemingia strobilifera* en cœur du parc national de la Guadeloupe**

*Flemingia strobilifera* est un arbuste de la famille des *Fabaceae*, originaire d'Asie. En Guadeloupe, cette plante est connue depuis plus de trente ans, au moins sur la Grande-Terre et fait partie des 300 espèces envahissantes majeures de l'Australie tropicale, de l'Océanie et de l'Océan indien.

Actuellement elle est présente un peu partout sur les talus, les bords de routes et les zones dégradées. En cœur de parc, elle a été repérée dans la forêt hygrophile de la Basse-Terre, toujours sur des accotements de routes ou de chemins forestiers. On peut supposer que l'apport de tuf calcaire en provenance de la Grande-Terre pour la réalisation des voies de circulation dans les années cinquante a pu être à l'origine de sa présence dans cette zone.

Une journée d'action et de sensibilisation à l'intention de nos agents a donc été organisée en avril dans le secteur de la Traversée, sur lequel se trouvent plusieurs des sites d'accueil majeurs du parc.

26 agents du parc et une chargée de mission de la DEAL ont participé à cette journée et ont arraché 570 plants de cette espèce invasive.

### 2.3. Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager

La stratégie scientifique du parc doit être complétée par des actions de gestion, de restauration et de mise en valeur du patrimoine paysager. En cœur terrestre et en zone d'adhésion des actions facilitant la lecture du paysage sur les sites aménagés pour le public doivent être réalisées afin de supprimer les pollutions visuelles du paysage sur les sites les plus fréquentés, et le maintien des sites en bon état doit être consolidé.

Un appel à projets « Plans Paysages » a été lancé fin janvier par la DEAL Guadeloupe. Le Parc national s'est positionné car le thème du paysage est mentionné dans la charte du Parc national. Le délai était très

court (candidatures attendues pour fin février). Le périmètre proposé initialement par le PNG était le grand ensemble paysager de la Côte sous le Vent qui a du être réduit à l'unité paysagère des Vallées de Vieux-Habitants afin de tenir compte de la non adhésion de la commune de Bouillante. De ce fait, le jury a estimé la candidature trop peu ambitieuse en terme d'assise territoriale et n'a pas retenu la candidature du PNG, bien que la méthode d'élaboration basée sur la participation des acteurs du territoire ait été plutôt favorablement perçue.

Objectif	Indicateurs 2	Cibles 2015	Réalisé 2015
Maintenir ou améliorer les actions en faveur de la gestion et de la restauration du Patrimoine culturel et paysager	% des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	28,30	28 %
	% des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	21,5	13 %
	Taux de réalisation du programme d'action pluriannuel de la charte en rapport avec cette activité	30%	25 %

### 3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable

Le nouveau territoire du Parc a été validé par le préfet le 3 mars 2015. A la suite de cette validation, les communes adhérentes et le PNG doivent rédiger des conventions de partenariat pour la mise en œuvre de la charte et définir les programmes d'actions (fiches action), les calendriers et les financements des projets communs.

L'année 2015 a permis l'élaboration du programme d'action pluriannuel (2015/2018) du Parc national, validé en Conseil d'Administration.

L'année 2015 a ainsi été marquée par le lancement de la procédure de rédaction de ces conventions stratégiques dans la mise en œuvre de la charte. Une vaste procédure de concertation s'est donc déroulée au cours de l'année. Les agents ont rencontré des élus des 16 communes adhérentes pour collecter les besoins potentiels de partenariat et effectuer un diagnostic des enjeux par commune. Un séminaire interne de positionnement ainsi qu'un séminaire d'échange et de partage avec les partenaires (services de l'État, collectivités majeures, établissements publics...) ont également été effectués.

#### 3. 1. Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles

L'accompagnement de la filière agricole se fait en partenariat avec les acteurs du territoire compétents dans ce domaine. Le Parc favorise et promeut l'agriculture raisonnée ou petite agriculture familiale dans un cadre de pluri-activités, ainsi que l'agriculture biologique en les accompagnant dans l'accès aux aides publiques. Le soutien aux cultures patrimoniales traditionnelles (cacao, café, vanille, miel) sont un élément prioritaire de l'action du Parc.

Le Pôle Aire d'Adhésion, en charge des activités agricoles a activement participé en 2015 à :

- **Animer des instances de consultation :**

Le pôle a participé à la vie de différentes instances, telles que la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA), la Commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA), le comité technique de la SAFER.

- **Organiser de réunions de travail avec les agriculteurs :**

Ces réunions ont permis de participer avec l'INRA à la préparation d'un séminaire sur la petite agriculture familiale.

- **Valoriser des productions agricoles locales :**

La poursuite de ce dossier a été réalisée au travers de la mise en place prévue pour 2016 de la Marque des Parcs nationaux « Esprit parc » avec la participation à la rédaction des règlements d'usages catégoriels et la réalisation de tests auprès des professionnels.



- **Établir des partenariats avec le monde agricole :**

La prise de contact s'est poursuivie et des pistes de partenariats ont été évoquées avec les acteurs du monde agricole (groupements, coopératives, agriculteurs, producteurs, INRA, CRPF).

- **Participé au jury du " plus beau champ de groseille" à Vieux-Habitants**

### **3. 2. Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois (dont mesures sylvo-environnementales, ...)**

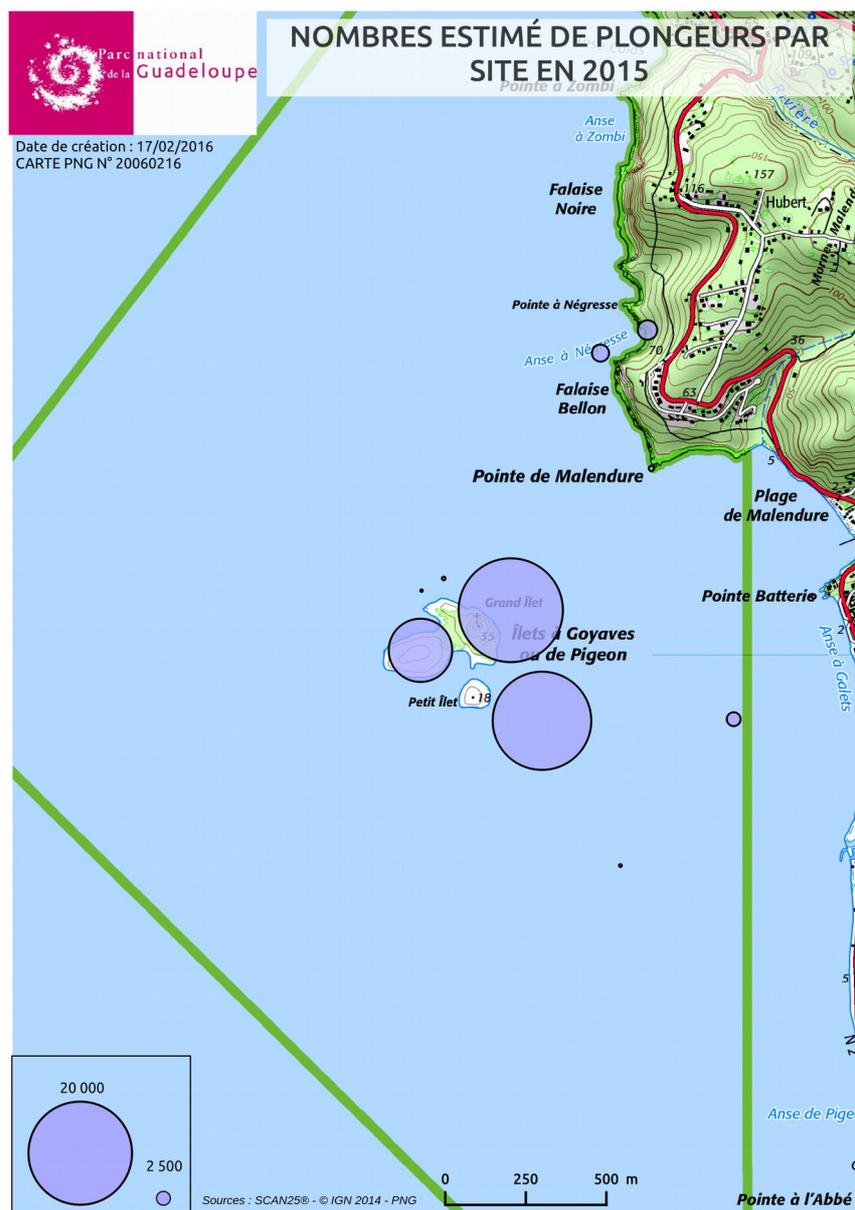
**Non prioritaire**

### **3.3. Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature (hors réalisations sur infrastructures d'accueil du public, décrites à l'activité 4.3)**

Les sites naturels gérés par le parc national sont pour certains soumis à de fortes fréquentations. La maîtrise des activités s'y déroulant, ainsi que la mise à disposition de sites alternatifs en cœur ou en aire d'adhésion s'impose afin de limiter les impacts sur les milieux naturels.

Au 31 décembre 2015, 52 structures ( 51 entreprises et 1 association) sont titulaires d'une autorisation d'exercer des d'activités en cœurs marins du parc. Ces autorisations sont formalisés par un arrêté du Directeur du parc national (27 en Côte Sous le Vent et 25 dans le Grand Cul-de-Sac Marin). Ces structures bénéficient d'un encadrement de leurs activités par les agents du PNG qui s'assurent (en plongée ou en navire) que les activités ont le moins d'impact possible sur le milieu naturel. Un volet pédagogique sous forme de réunions d'information, de rencontres et de remise de documents est en cours de réalisation. Une première réunion d'information sur l'avifaune a eu lieu en juillet 2015. Le cadre général de leur activité, définit par des autorisations après avis du comité scientifique, fait l'objet d'une mise à jour régulière. Un suivi particulier sur la répartition des plongées sur le site de Pigeon permet d'estimer la fréquentation par les plongeurs. En 2015, un total de 65170 plongées ont été faites dans le cœur de Pigeon dont 50 000 autour des îlets.





*Illustration 21 : Représentation du nombre estimé de plongeurs sur le site es îlets Pigeon en 2015*

Une stagiaire de Master 2 de l'Université d'Aix Marseille a également réalisé, en partenariat avec l'équipe du Pôle Milieux Marins, une étude de la fréquentation dans les secteurs marins du Parc. Cette étude a permis de mettre en évidence les pressions engendrées par les activités anthropiques et les menaces potentielles qui en découlent.

Dans le GCSM, les impacts découlent principalement des moyens nautiques (dérangement de l'avifaune, dégradation d'habitats par les ancrages, conflits d'usages...) alors qu'aux îlets Pigeon, les impacts sont induits par les activités de plongée et de découvertes (kayak, randonnée palmée) qui sont concentrées sur un petit territoire.

Cette étude devra être complétée par d'autres analyses (socio-économiques, d'impacts, de pêche...) et poursuivie sur le long terme. Plusieurs années de suivi seront nécessaires afin d'acquérir une multiplicité de séries de données qui permettront un premier bilan des tendances évolutives de la fréquentation.

Les observations régulières des agents du pôle marin font état d'une augmentation régulière de la fréquentation par les acteurs économiques dans le GCSM depuis 3-4 ans en lien avec l'évolution de la fréquentation touristique en Guadeloupe.

Cette augmentation est prise très au sérieux par le PNG et ses partenaires et une réflexion commune devrait



s'engager en 2016.

Le suivi des activités commerciales et touristiques en cœur de Parc forestier s'avère plus difficile. Actuellement, seuls deux établissements sont autorisés à exercer leur activités en cœur de Parc, tandis qu'un établissement exerce une activité illégale de restauration tombant sous le coup d'une décision judiciaire de quitter les lieux.

Un recensement des guides de moyenne montagne ainsi que des excursionnistes de type taxis est actuellement en cours par les agents du PCF afin de régulariser et contrôler les activités du cœur de Parc forestier. Cependant, celui-ci est fastidieux en raison de la multitude des acteurs et des divers prestataires.

En 2015, les Parcs nationaux de France ont lancé une marque collective dénommée « Esprit Parc » pour les professionnels de leur territoire.

Les objectifs de cette marque collective sont de :

- porter l'esprit et l'image des parcs nationaux sur le territoire
- promouvoir les produits des Parcs nationaux
- valoriser les professionnels
- faire bénéficier les professionnels de leur localisation dans un parc national de façon plus importante
- toucher de nouveaux publics (les clients des prestataires).

En Guadeloupe, l'ancien dispositif de labellisation qui pré-existait, « la marque de confiance », a pris fin en décembre 2015. Dès lors, une grande partie de l'année a été consacrée à préparer et à faciliter une transition opérationnelle au premier semestre 2016. Un recensement des produits « marquables » parmi les anciens bénéficiaires de la marque de confiance a été réalisée. Le PNG a également contribué à adapter les nouveaux règlements d'usages en groupe de travail inter-parcs. Il a mené des réflexions approfondies pour tisser des partenariats structurants avec des acteurs locaux dans l'aide à la promotion de la nouvelle marque (CCI, association Guadeloupe Autrement...)

Le site rando-Guadeloupe, outil de promotion de la randonnée sur le territoire, lancé en 2015 a reçu un bon accueil et les visites augmentent régulièrement, une convention avec le CGRP a également été signée afin d'alimenter le site en nouvelles traces. Un partenariat avec le CTIG a permis de présenter cet outil lors du salon de la randonnée de Paris au mois de mars.

### **3.4. Accompagnement des acteurs sur la chasse (équilibre agro-sylvo-cynégétique), la pêche de loisir (hors actions en lien avec les grands prédateurs, décrites à l'activité 2.2).**

#### **Non prioritaire**

### **3.5. Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme (y compris porter à connaissance et hors actions de gestion et restauration du patrimoine culturel et paysager décrites à l'activité 2.3)**

Les liens écologiques unissant l'aire d'adhésion et les cœurs de Parc sont indéniables. Cet espace est devenu un espace « alternatif » aux activités pratiquées en cœur. Aussi, en apportant son expertise et ses conseils au territoire, le parc s'est impliqué au côté des acteurs dans la gestion, la valorisation et l'aménagement des espaces naturels de l'aire d'adhésion. Diverses actions ont ainsi été menées durant l'année 2015 :

- **La participation aux comités de pilotage** des plans de gestion des terrains du Conservatoire du Littoral (Port-Louis, Aymes, Vieux-Habitants) ;
- **La participation au comité de pilotage** du projet de la boucle du Nord Grande Terre ;
- **La mise en œuvre de la mesure de compensation** pour la carrière de Rivière Sens dans le cadre du Plan de gestion des Monts Caraïbes avec la DEAL, le Conservatoire du Littoral et la mairie de Gourbeyre. ;
- **La participation aux réunions PLU** (Petit-Canal, Goyave, petit-Bourg) ;
- **l'accompagnement des communes** pour l'élaboration du PDIPR (Baillif, Capesterre, Gourbeyre, Vieux Fort) ;
- **La participation au comité de suivi de la réserve biologique domaniale** du Nord Grande Terre piloté par l'ONF et concernant les communes de Petit-Canal, Port-Louis et Anse-Bertrand ;



- **le rôle de conseil** dans l'aménagement des plages ;
- **la protection de la plage de Nogent à Ste Rose pour la ponte de tortues marines** ;
- **l'aide à la réflexion** sur une possible proposition de réglementation de la capture des crabes de terre. ;
- **La mise en œuvre de l'étude pour l'accompagnement de prestataires** écotouristiques à Goyave et à Petit Bourg ;
- **Divers projets avec les jeunes emplois d'avenir** des communes de Deshaies, Goyave, Petit Bourg, Pointe Noire, et Vieux Habitants sur des actions de réhabilitation de site, des aménagements de sentiers de randonnée...

### **3.6. Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale**

Le parc national est un garant de la protection du patrimoine naturel mais également du patrimoine culturel des espaces dont il a la gestion. En tant que gestionnaire de la réserve de la biosphère, il a également la tâche de favoriser et valoriser les actions de l'homme se développant dans le respect de son environnement.

En 2015, les agents ont participé à plusieurs événements autour du patrimoine culturel guadeloupéen au cours des fêtes communales ou à thématique plus précises comme « Nwèl kakadò » à Vieux Habitants. Cette fête patrimoniale s'appuie sur les valeurs amérindiennes et le mode de vie de l'habitation caféière afin de célébrer les fêtes de Noël.

En faisant appel à des partenaires extérieurs dans le cadre du programme d'animation, le Parc national soutient également l'activité économique locale en promouvant des prestataires valorisant les savoir faire artisanaux. En 2015, des prestataires fabricant des bijoux à base de graines, des cours de cuisine à base de produits locaux oubliés et du land art ont été proposés.

Un atelier de poterie « Héritage Caraïbes » a également été proposé afin de promouvoir les arts ancestraux que sont la vannerie et la poterie.

Une conférence "40 000 ans de biodiversité : apport des fouilles paléontologiques en Guadeloupe" a également été présentée au siège du Parc. Elle faisait référence aux fouilles et études paléontologiques réalisées sur les grottes de Marie-Galante et des autres îles de Guadeloupe qui confirment la présence d'espèces aujourd'hui disparues, mais montrent aussi l'existence sur l'archipel d'espèces dont on ne soupçonnait pas la présence.

Le Parc national de la Guadeloupe a signé une convention de partenariat avec l'INRAP (Institut National de l'Archéologie Préventive). Celle-ci repose sur des partenariats en terme de formation des agents du PNG et la sensibilisation à l'archéologie, de manière à faciliter d'éventuelles fouilles préventives en aire d'adhésion. Un volet communication est présent et permettra de produire des supports de communication envers le grand public, et de participer de manière commune aux grandes manifestations nationales, régionales et aux expositions.

Une convention de partenariat avec la direction culturelle du Conseil Départemental a également été signée. Celle-ci repose sur des actions en partenariat de valorisation du patrimoine culturel (mémoire orale, mise en valeur des nombreux sites patrimoniaux gérés par le Département (tels que : habitation Beausoleil, Jardin botanique...))

### **3.7. Accompagnement des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin (yc pisciculture)**

Le PNG et le CRPME ont signé une convention cadre de partenariat le 25 février 2011. Celle ci prévoit un axe 2 avec l'objectif de « Contribuer à réduire la pêche illégale en cœur comme au sein de l'aire maritime adjacente ».

Dans ce cadre, une opération a été convenue pour développer un balisage réglementaire des engins de pêche par des mesures incitatives dans le secteur de Bouillante, ciblant prioritairement le cœur de parc marin des îlets Pigeon. Une convention a été signée le 9 octobre 2014 mettant à disposition du CRPME-IG



une aide financière de 5000 € pour une expérimentation des techniques de marquages et la fourniture de ce matériel réglementaire. L'aide financière du PNG pour mener à bien cette action a permis l'achat de 600 bagues de marquage et 300 bouées de balisage.



Illustration 22 : Bagues d'identification des engins de pêche  
© M.Jean

Les 16 marins pêcheurs équipés vont dorénavant tester le matériel en mer. Cette opération a permis de consolider le lien entre les professionnels et le CRPMEM-IG d'une part et avec les agents du PNG d'autre part, ainsi qu'avec le Maire de la commune de Bouillante. Un retour de leur expérience est attendu pendant les prochains mois. Une réserve de bagues blanches, non marquées est stockée dans les bureaux du CRPMEM-IG et permettra d'avoir un suivi rigoureux des pertes éventuelles.

Si les retours d'expérience sont positifs, le projet pourrait s'étendre aux professionnels des communes riveraines de l'aire marine adjacente du Parc National de la Guadeloupe telles que : Anse Bertrand, Petit Canal, Port Louis, Morne à l'eau, Les Abymes, Baie Mahault, le Lamentin, Sainte Rose, Deshaies et Pointe Noire.

### 3.8. Accompagnement des acteurs sur la gestion de la ressource en eau (thématique transversale non prioritaire)

### 3.9. Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques (thématique transversale non prioritaire)

### 3.10. Autres accompagnement des acteurs (gestion des déchets, APA, actions en matière de santé, ...) (non prioritaire)

Objectifs	Indicateurs globaux 3	Cibles 2015	Réalisés 2015
Maintenir ou améliorer l'accompagnement des acteurs locaux dans une logique de développement durable	<b>3a</b> : % de mesures (objectifs / orientations), toutes thématiques confondues, ayant donné lieu à au moins un document de mise en œuvre au niveau du programme pluriannuel de la charte.	30	0
	<b>3b</b> : Nombre de contrats de partenariats signés correspondant à la marque « parc national », tous domaines confondus	10	0
	<b>3c</b> : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	10	10
	<b>3d</b> : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	5,2	4
	<b>3e</b> : adoption d'une stratégie touristique (stratégie d'accueil du public dans le PNG en lien avec la charte européenne du tourisme durable)	1	0

## 4. Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs

La conservation du patrimoine comme l'accueil du public s'accompagnent de démarches pédagogiques de l'établissement, qui ont été développées au cours des dernières années.

La sensibilisation de la population guadeloupéenne passe par trois types d'actions :

- les activités pédagogiques dédiées aux scolaires ;
- les animations réalisées sur les sites dans les cœurs et en aire d'adhésion, notamment dans le cadre du programme d'animation estival (juillet et août) de l'établissement dédiées au grand public ;
- les manifestations organisées par l'établissement, notamment dans le cadre de l'élaboration de la



charte du parc national, ainsi que celles auxquelles il est amené à participer.

#### 4.1. Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire

En application de la convention signée entre le Rectorat et le Parc national, priorité a été donnée en 2015 aux interventions s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Cette année l'établissement aura participé pédagogiquement et parfois financièrement à la réalisation de 15 projets portant sur la biodiversité et le développement durable et à près de 35 interventions ponctuelles à la demande des enseignants. Au total ce sont 108 classes du primaire, 28 classes de collège, 21 classes de lycée et une classe d'université qui auront bénéficié de l'accompagnement pédagogique des équipes du Parc national, soit 4181 élèves.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2015, le Parc national a accompagné des élèves en situation de handicap dans le cadre d'un projet pédagogique élaboré conjointement par le lycée professionnel de Bouillante et le SESSAD.



Illustration 23 : Jeunes du SESSAD en visite à la Soufrière © PNG

Le programme pédagogique « sciences participatives » sur les papillons s'est poursuivi en 2015. Un outil web a été mis à la disposition de 20 écoles ayant répondu à un appel à candidature lancé conjointement par le rectorat et le Parc national (8 écoles de Saint-Martin se sont inscrites à ce programme).

Comme chaque année l'établissement est intervenu dans le cadre du Terra Festival (4 écoles et 2 collèges). Il a aussi maintenu sa participation à la fête de la science en accueillant une douzaine de classes sur le site de Jarry retenu par le rectorat pour cette manifestation.

Le Parc national a également accompagné des scolaires dans le cadre des journées du Patrimoine. Cette action a été menée en partenariat avec l'INRAP et le Département et a pris la forme de plusieurs animations du site notamment des chasses au trésor, prétexte pour découvrir les ressources archéologiques et architecturales du site de Beausoleil, depuis les premières implantations de la période coloniale, en passant par l'habitation sucrière et caféière. La visite s'est conclue avec la visite du nouveau siège du Parc d'une architecture moderne, mais imprégnée des principes constructifs hérités de la tradition (ventilation naturelle, matériaux naturels...).

Par ailleurs, 3 séances de formation destinés à des enseignants du primaire portant sur le milieu marin, le littoral, le lamantin et les papillons ont été organisés conjointement par le parc national et des conseillers pédagogiques de l'Académie de Guadeloupe.

Comme les années précédentes, en liaison avec le service de protection judiciaire de la jeunesse, l'établissement a également organisé 2 stages de probation éco-citoyenne visant à la réinsertion de jeunes délinquants.

#### 4.2. Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire

Le Parc national est un espace ouvert recevant différents types de publics. Les touristes et les locaux sont à la recherche d'informations sur le Parc, ses sites et les activités qui s'y déroulent (randonnée, plongée). Les visiteurs veulent généralement découvrir des patrimoines naturels, culturels et paysagers, ou tout simplement profiter des espaces de détente et de loisir.

- **L'accueil et l'information des visiteurs**

La présence sur le territoire de lieux d'échange entre le Parc et ses visiteurs favorise la transmission de connaissances et d'informations utiles sur les richesses de nos patrimoines, leur découverte et leur protection.



Le personnel d'accueil diffuse des informations sur l'établissement et son territoire sur les sites suivants :

- le site des Chutes du Carbet où l'accueil et l'animation sont confiés à l'entreprise « Tourisme et Nature » dans le cadre d'une délégation de service public ; La fréquentation est évaluée 72 006 visiteurs en 2015 contre 63 869 en 2014.
- la Maison de la Forêt, sur la route de la Traversée est un espace d'interprétation de la forêt, d'animation pour le grand public et de pédagogie pour les scolaires ; quatre agents y assurent l'information touristique et l'animation ; La fréquentation en 2015 y a été de 19 390 visiteurs (20 781 en 2014).
- la Maison du Parc en Côte sous-le-Vent est un point d'accueil et d'information muni d'un espace boutique. Un agent y remplit la fonction d'accueil physique et téléphonique, et informe les visiteurs. La fréquentation annuelle est évaluée 498 visiteurs (544 en 2014).
- le siège administratif du Parc national à Saint-Claude offre, depuis son ouverture, un espace d'accueil ainsi qu'un espace boutique. Un agent y est chargé d'assurer l'accueil physique et téléphonique, et informe les visiteurs ; un autre agent est affecté à la boutique et assure également l'information touristique. En 2015, la fréquentation a été de 1 227 visiteurs.

Pour renforcer la diffusion des informations du Parc, des liens sont noués avec les Offices de tourisme et Syndicats d'initiative (OTSI) de l'archipel notamment à travers la distributions de brochures du Parc. Ces structures sont des relais d'information.

Une convention de partenariat portant sur la production de supports pédagogiques a été signée avec le Centre régional de Documentation Pédagogique (désormais Réseau Canopé).



Illustration 24 : Balade artistique dans le cadre du programme d'animations © E.NoËl

- Nwèl ô Kawbé

- **Sensibiliser à la protection des patrimoines et au développement durable**

Au cours de l'année 2015, l'établissement a pu proposer au public un ensemble d'animations thématiques :

- Hommage aux Nègres Marrons
- Décembre en Guadeloupe
- Héritages Caraïbes
- L'Ignome en avant
- Team nature – découverte du métier de garde moniteur
- Journées du patrimoine : thème architecture et développement durable, public hors scolaires.
- Animations dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable
- Participation à des fêtes communales

Sur l'aire d'accueil des Chutes du Carbet, l'Entreprise Tourisme et Nature a quant à elle proposé les animations suivantes:

- « Journée nationale des zones humides »
- Confections de masques de Carnaval
- Utilisation du roucou dans le Carnaval
- Pak ô Kawbé – ateliers artistiques
- La Journée de la Biodiversité
- Journée thématique sur Christophe Colomb

Avec le soutien du Conseil Départemental et de la Région Guadeloupe, l'établissement a, comme chaque année pendant les grandes vacances, réalisé du 08 juillet au 12 août, la 9ème édition de son programme d'activités de découverte des patrimoines naturels et culturels. C'est le thème de la « Nature, Source d'Inspiration » qui a été retenu. Un total de 12.847 personnes ont été touchées par cette opération.

Sur les sites d'accueil du Parc, 14 jeux (dont 2 nouveautés) ont été proposés tous les jours aux visiteurs.

Par ailleurs, 2 expositions ont été proposées cette année. Une photographique sur le thème de « La Survie » de l'artiste Dove, durant 4 semaines, et une autre conçue en interne, « Oraliture en Nature... » sur la



présence de la nature dans le patrimoine oral guadeloupéen ; elle a été présentée pendant 3 semaines.

Parallèlement aux activités mises en œuvre par les agents d'accueil et d'animation du Parc, le programme « Nature et Culture en Découverte » comprend des activités réalisées par des prestataires.

Elles se déclinent en 3 types : les sorties naturalistes en milieu terrestre « Vert Nature », en milieu marin « Bleu Nature », et les activités culturelles « Culture ».

Ce sont des randonnées accompagnées (à pied, en kayak, terrestres ou aquatiques...), des ateliers artistiques et artisanaux (parfumerie, photographie, loisirs créatifs, land'art, poterie, mosaïques, bien-être...), des causeries, des expositions, des contes, avec une nouveauté cette année, les balades artistiques en pleine nature.

Pour cette édition, sur 92 créneaux d'activités, 37 prestataires sont intervenus : 19 entreprises et 18 associations.

Le budget de cette manifestation s'est élevé à 77.755,56€ en achat de matériel et de prestations, et 80.755,56 € en frais de personnels. Quatre saisonniers ont été spécifiquement recrutés en renfort pour assurer la réalisation de l'événement.



*Illustration 25 : Randonnée en kayak dans le cadre du programme d'animations © C.Vauchel*

Seul ou aux côtés d'autres partenaires, le Parc national était présent (stand, animation, table ronde, intervention technique, etc.) à l'occasion des événements suivants :

- Tour cycliste de la Guadeloupe lors du passage dans le cœur du Parc ;
- Hommage de la Commune de Petit-Bourg sur la stèle du Neg Mawon ;

#### **4.3. Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public**

Qu'ils soient fréquentés par les touristes ou les guadeloupéens, les cœurs de Parc suscitent un vif intérêt pour les loisirs, la découverte des patrimoines, la pratique des sports et le lien social. L'établissement consacre des moyens importants à l'entretien et l'aménagement des infrastructures d'accueil des publics, tout en étant vigilant sur la maîtrise des impacts de cette fréquentation sur le patrimoine naturel.

Les visiteurs des cœurs de Parc fréquentent à la fois le milieu terrestre et le milieu marin.

Au niveau du milieu terrestre, la fréquentation des sentiers et des principaux sites est évaluée à 546 949 visites, soit une augmentation de 16,46 % par rapport à 2014. Ceci va d'une part dans le sens d'une augmentation de l'activité touristique en Guadeloupe, mais traduit aussi d'autre part un report de la fréquentation des plages vers la forêt et les rivières suite aux invasions de sargasses sur le littoral.

Afin d'assurer l'entretien quotidien des infrastructures d'accueil, l'établissement a disposé d'une équipe de 7 agents d'entretien, dont 3 sont à temps incomplet, et du renfort de 4 saisonniers durant les grandes vacances.

Ainsi, ce sont 541,75 journées/hommes qui ont été consacrés à l'entretien des 42km de sentiers qu'entretient le Parc, et 22.859,09 € pour l'achat de matériaux, de petits équipements et de prestations en sous-traitance. Ces interventions ont permis de maintenir les sentiers ouverts et de remettre en état des petits ouvrages.

Pour l'entretien des sites d'accueil du public et de loisir en milieu naturel (aires de pique nique), le parc a consacré 607,50 journées/hommes. Lors de ces interventions, les agents ont ramassé les déchets, nettoyé le mobilier, remis en état les petits ouvrages et entretenu les espaces de circulation du public et de stationnement des véhicules.

Outre leur entretien courant, certaines infrastructures d'accueil du public nécessitent des interventions plus lourdes qui sont réalisées en régie ou en sous-traitance.

Les travaux d'aménagement réalisés en régie en 2015 se sont déroulés sur les sites suivants :



- Fin des travaux de rénovation du Sentier de la Cascade aux Écrevisses pour un montant évalué à 41.853,45€.
- Trace des Vallées Beaugendre – Grand Rivière – pour un montant évalué à 6.396 €
- Fin des travaux de la Trace Quiock pour 4.387€
- Sentier de Grosse Corde pour 6.519€

Dans le cadre de l'arrêté du Maire de Saint-Claude n°15-01-27 du 27 janvier 2015, pris suite à un rapport de l'Observatoire Volcanologique et sismique de la Guadeloupe relatif à l'apparition de nouvelles fumerolles au sommet de la Soufrière, l'équipe d'ouvriers a posé des barrières de sécurité et des panneaux d'information sur le plateau sommital du Volcan (482,86 €).

Les travaux réalisés par des entreprises sont :

- Bains Chauds du Matouba – commencé en 2014, ces travaux ont été réalisés pour un montant de 76 257€ € ;
- Les travaux d'aménagement et d'extension de la Maison de la Forêt (mise en place de toilettes et d'un Carbet d'animation) pour un montant de 101.245,20 € avec un cofinancement FEDER (60.000€) ; l'étanchéité d'une partie de la toiture du bâtiment a été refaite par l'entreprise MARILLA pour un montant de 737,80 €
- La rénovation des refuges du Morne Frébault, de Trois Crêtes, de la Citerne et du Morne Léger ont été terminés en 2015 ; il reste à finaliser la rénovation de l'abri de Belle Hôtesse. Le montant global de cette opération est de 329.031,78 €, financé en partie par le FEDER.

Il n'y a plus de poubelle sur les sites (points d'accueil et aires de pique nique). L'équipe de maintenance a ramassé en 2015 l'équivalent de 1271 sacs poubelle sur les différents sites (pour mémoire, il y en avait 952 en 2014).

Dans le cœur forestier, en 2015, les déchets ont été collectés pour traitement par une entreprise pour un montant de 14.582,40 €.

L'article L.331-10 du code de l'environnement indique que le directeur du parc national exerce dans le cœur du parc national la compétence attribuée au maire pour la police des chiens et chats errants prévue à l'article L. 211-22 du code rural. C'est ainsi qu'une convention avec la Fourrière de l'Alliance prévoit le ramassage des animaux domestiques errants et abandonnés en cœur de Parc pour un montant de 10.307,40€. En 2015, 05 chiens ont été pris en charge. Cette convention, qui expirait au 31/12/2015, a été renouvelée.

Il faut souligner que l'équipe d'ouvriers a également assuré l'entretien des espaces verts des bâtiments administratifs (siège et antenne de Vieux-Habitants), soit 165,25 journées/homme. Cette prestation est évaluée à 40.651,50€.

Afin de permettre l'accessibilité à tous, les travaux d'extension de la Maison de la Forêt ont intégré la construction de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, le sentier de la Cascade aux Écrevisses, conçu pour être accessible aux personnes en situation de handicap, a été rénové en 2015, et la demande de renouvellement du label Tourisme et Handicap a été faite.

Le projet d'aménagement du Morne à Louis prévoyant une tour d'observation avec une accessibilité pour tous, aurait dû être réceptionné en 2015. Les délais n'étant pas respectés, une procédure en vue d'une résiliation de contrat a été lancée et pourrait être suivie d'un recours contentieux.

Enfin, la formation des agents d'accueil dans ce domaine s'est poursuivie et des animations sont accessibles aux personnes en situation de handicap (cela est mentionné dans les documents d'information).

L'outil « Rando Guadeloupe », mis à disposition du grand public a été présenté lors du salon de la Randonnée de Paris-Versailles en mars 2015. A cette occasion, un film promotionnel a été réalisé.

Afin d'alimenter l'outil sur 15 nouveaux parcours, une convention a été signée avec le CGRP.

Cet outil a également été présenté avec les outils Karunati et Karuflore lors de la semaine de l'innovation publique qui se tenait du 12 au 18 octobre 2015.

Le département est porteur du projet de révision du PDIPR. En tant que partenaire ce celui ci sur certains sites, le Parc national a participé aux réunions du comité de pilotage de cette action sur les communes de Baillif, Capesterre, Gourbeyre et Vieux Fort.

#### 4.4 – Outils de communication de l'EPPN



L'établissement a depuis la signature de la charte, la mission de la mettre en œuvre et de valoriser les domaines de compétences et d'intervention de l'établissement. L'objectif principal est d'obtenir un plus grand soutien de la part des partenaires et du public.

Le dépliant d'accueil de présentation a ainsi été intégralement revu en mentionnant le nouveau territoire du PNG et les nouvelles missions qui lui sont associées.

Afin de valoriser les savoirs des aînés, une série de documentaires à destination du grand public sur les personnes ressources de la mémoire orale du territoire a été réalisée en collaboration avec le centre régional de documentation pédagogique. Ces documentaires consistent à collecter des éléments de la mémoire orale du territoire : des personnes ressources qui n'ont pas toujours transmis leurs savoirs de façon écrite, des savoir-faire issus du terroir dans des domaines tels que les pratiques agricoles, forestière, des usages des espaces marins et/ou littoraux, la gestion des ressources en eau... Cette collecte doit alimenter les principes de gestion partagée des ressources du territoire, elle a également des fins conservatoires et de recherche.

L'ouvrage préparé en 2014 avec PLB éditions : « A la découverte de la faune des eaux douces des Antilles » est paru en décembre 2015.

La fréquentation du site internet de l'établissement est en augmentation constante. En 2015, le nombre de visites enregistrées sur le site internet s'est élevé à 243228 contre 220 000 en 2013. La fréquentation du site « Rando-Guadeloupe » est estimée à 24000 visiteurs pour l'année 2015. La page Facebook du Parc national est fréquemment fréquentée et active, elle relaye les informations d'actualité du site internet, mais propose également du contenu moins formel, avec des messages informatifs et éducatifs à partir des actions de terrain relayées par les gardes moniteurs.

Afin d'harmoniser, d'avoir un meilleur contrôle et d'alimenter le site internet, un comité de rédaction des actualités dématérialisées a été mis en place. Il est composé d'agents provenant de différents services et pôles pouvant relayer l'information. Ce comité se réunit une fois par semaine, décide des actualités à paraître et du rédacteur de l'article. Le webmestre est ensuite chargé de la publication.

L'actualité de l'établissement a fait l'objet 2015 de 15 communiqués de presse qui ont suscité de nombreuses sollicitations de journalistes et des médias en général, que ce soit par contact direct ou par e-mail. C'est le projet de réintroduction du lamantin qui a cette année encore fait l'objet des sollicitations les plus attentives de la part des médias locaux (articles, reportages, débats radio ou télévisés...), mais aussi de la presse nationale.

Outre ce projet, c'est la place de l'Outre mer dans l'Agence Française de la Biodiversité, avec la déclinaison locale de l'ARB qui a le plus retenu l'intérêt des journalistes.

La communication interne a également fait l'objet d'une attention particulière avec la parution du « Pipirit », le journal interne du Parc. L'intranet génère également une lettre d'information destinées à tous les agents, et la messagerie interne relaie parfois des informations grand public publiées sur le site internet ou les diverses animations organisées par le PNG.

Objectif	Indicateurs 4	Cibles 2015	Réalisé 2015
Maintenir ou améliorer les outils de communication de l'établissement afin de mettre en œuvre la charte de territoire	4 : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	24,20	26
	4 : % des coûts afférents hors masse	24,50 ?	30 %



	salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement		
--	---	--	--

## 5. Piloter la politique des Parcs nationaux

La nouvelle gouvernance du PNG induit un pilotage à différents niveaux en interne à travers le suivi de la charte de territoire et en externe par sa contribution aux politiques régionales, nationales, européennes et internationales.

### 5.1. Animation et évaluation de la charte

La charte approuvée en 2014 est maintenant l'outil de gouvernance à la fois pour le cœur, l'aire d'adhésion et aire maritime adjacente. Elle traduit la politique du parc sur son territoire. Sa mise en œuvre est une démarche essentielle pour les 3 prochaines années.

L'arrêté préfectoral du 3 mars 2015 définit l'aire d'adhésion composée de 16 communes. 5 communes ont choisi de ne pas adhérer.

Les équipes du service PAA ont rencontré toutes les communes adhérentes afin d'identifier les enjeux et les actions envisagées dans le cadre des conventions de partenariat. Ce tour des communes réalisé au premier semestre 2015 a donné lieu à 2 séminaires d'échange : un en interne avec l'ensemble des chefs de services du parc, l'autre avec les services de l'État, les établissements publics et les grandes collectivités, dit « séminaire des partenaires » afin de mieux gérer la concertation et la coordination des actions sur un territoire partagé. A l'issue de ces 2 séminaires un document de synthèse pour chaque commune a été produit. Il reprend les enjeux, priorités, pilotes et partenaires associés à chaque projet.

Il servira de base de discussion avec les communes afin de formaliser le contenu des conventions de partenariat et leur volet opérationnel (fiche-action).

La signature de ces conventions est envisagée au premier semestre 2016.

- **Le programme d'action triennal de la charte**

Il a été élaboré et validé en 2015. Véritable outil de mise en œuvre et de pilotage de la charte sur tout le territoire du parc national, il permet d'avoir une vision synthétique de l'ensemble des actions envisagées par l'établissement autour de son fonctionnement interne et des 4 enjeux opérationnels définis dans la charte qui sont :

- faire du Parc national un atout pour le territoire ;
- permettre l'appropriation des questions patrimoniales par la population locale ;
- préserver les patrimoines naturels, culturels et paysagers ;
- favoriser le développement endogène, respectueux de l'environnement et des hommes.

Ce programme d'action est composé d'environ 86 actions portées par l'EPPNG et devra tenir compte des projets des communes adhérentes en partenariat avec les acteurs du territoire. Ce document de travail indispensable à la visualisation et à la mise en œuvre de la charte est un véritable outil de gestion concertée du territoire en aire d'adhésion notamment. Il constitue ainsi la feuille de route pour les 3 prochaines années.

- **Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la charte de territoire à l'EPPNG.**

L'annexe 4 de la charte définit les modalités de suivi et d'évaluation.

L'outil utilisé sera le logiciel EVA collectif à l'ensemble des parcs nationaux. Il repose sur un usage éprouvé au sein du réseau des parcs naturels régionaux depuis 2009.

Au cours de l'année 2015, le chef de PAA et la directrice adjointe ont participé à une formation relative à la configuration et à l'utilisation du logiciel EVA.

Un(e) volontaire en service civique sera chargée exclusivement de cette thématique.

Pour le moment, aucune utilisation du logiciel EVA n'est faite du fait de divers départs et de recrutements tardifs au PAA.

- **Les autres conventions partenariales :**

- **la convention cadre sur le développement du tourisme durable avec le conseil régional** définit les objectifs communs en vue du développement d'un tourisme durable en Guadeloupe et plus singulièrement sur les territoires classés en parc national. Les engagements des 2 parties signataires portent sur la maîtrise des flux de la fréquentation sur les sites en cœur, l'aménagement de sites alternatifs en zone d'adhésion, l'amélioration de l'accueil,



l'accompagnement des activités éco-touristiques. Elle est basée sur la charte européenne du tourisme durable (CETD) en cours d'actualisation.

- **la convention avec le comité régional des pêches** (Cf page relatives aux actions mise en œuvre)
- **la convention avec le comité régional de la randonnée pédestre.**

La randonnée pédestre représente pour le Parc national de la Guadeloupe un aspect important de ses missions, à travers la découverte et l'aménagement durable de son territoire. La promotion d'une offre de randonnée structurée, tant dans le cœur du Parc national que dans son aire d'adhésion, fait partie intégrante de la valorisation, de l'ouverture et de l'accessibilité du territoire et de ses patrimoines.

Le PNG assure la gestion du projet et du site internet « Rando Guadeloupe » lancé en 2014 ; toutefois il travaille avec les différents acteurs de la randonnées en Guadeloupe.

En 2014, les itinéraires proposés étaient situés en cœur de Parc. Il est paru intéressant ensuite de monter des partenariats sur ce projet afin de l'enrichir. Le premier, en Mai 2015, a concerné le Comité Guadeloupéen de Randonnée Pédestre (CGRP), tête de réseau des associations de randonnée. La convention est d'une durée d'un an.

15 itinéraires de randonnée pédestre ont été retenus parmi les traces connues du CGRP et de son réseau d'associations, pour leur intérêt patrimonial, leur niveau satisfaisant de balisage et d'entretien, et pour le fait qu'ils soient situés dans les communes de l'Aire d'Adhésion du PNG et concernés par le PDIPR.

Les itinéraires ont fait l'objet de sorties avec le CGRP pour effectuer les relevés GPS, puis un travail de rédaction des descriptifs et points d'intérêt, couplé avec un enrichissement iconographique a été fait par le PNG, avant que les itinéraires ne soient mis en ligne sur le site internet « Rando Guadeloupe » début 2016.

Le CGRP aide également le PNG en contribuant à faire remonter des informations du terrain dont il a connaissance par son réseau (*problème sur une trace, éboulement, détérioration d'un panneau signalétique etc*).

Objectif	Indicateurs 5	Cibles 2015	Réalisé 2015
Animer la charte de territoire en mettant en œuvre le programme d'action triennal	5: % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux (temps de négociation + mise en œuvre + suivi)	6	6
	5 : mise en œuvre de l'évaluation des chartes (déploiement EVA et remplissage des données)	1	0

## 5.2. Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

Le parc national est un acteur incontournable des politiques publiques régionales et nationales dans le domaine du développement durable. Il contribue aux politiques régionales sous les formes suivantes :

- privilégier dans le cadre de la charte des actions qui répondent aux enjeux régionaux en matière de développement durable et de protection de la nature. Les documents stratégiques et de planification tel que les stratégies régionales pour la biodiversité et la lutte contre les espèces invasives, le schéma régional de cohérence écologique, le SDAGE, le SAR, ...sont autant de référence qui guident les choix d'intervention de l'établissement public.
- participer aux réseaux régionaux et nationaux de protection du patrimoine. Le parc national est membre de plusieurs réseaux régionaux contribuant à l'amélioration des connaissances et de la protection du patrimoine.

A ce titre, il a participé en 2015 aux réunions suivantes :

- Table ronde des gestionnaires des aires marines protégées françaises (Guadeloupe, St-Martin, St-Barthélémy, Martinique) qui s'est déroulée sur l'île de Saint-Martin le 25 et 26 juin (présence de 2 agents) ;
- Colloque national sur les Aires Marines Protégées - Brest du 6 au 8 octobre. Le service Patrimoines



- à participé à deux ateliers :
  - Modalités d'association entre recherche et AMP
  - Cohérence des politiques de l'eau et des bassins versants
- Rencontre scientifique du réseau des parcs nationaux de France - Montpellier 23-24 novembre où il a présenté le « suivi à long terme des populations de poissons et crustacés en Basse Terre : un support essentiel pour la compréhension de la dynamique des peuplements »
- Participation au séminaire GIS-HomMer (fréquentation, usages et gouvernance des AMP) en janvier 2015 ;
- Participation en novembre 2015 de l'atelier de travail du GIS-HomMer sur la capacité de charge des AMP ;

En ce qui concerne les politiques nationales les directives sont données essentiellement par le ministère chargé de l'environnement et PNF. En outre avec la baisse des moyens financiers de l'Établissement nous devons de plus en plus faire des choix en fonction de nos priorités.

### 5.3. Contribution aux politiques européennes et internationales

Le PNG contribue diversement aux politiques européennes et internationales notamment par le biais des engagements, chartes et labels portés par l'établissement. Il est depuis fin 2014 inscrit sur la liste verte de l'UICN.

- **La charte européenne du tourisme durable** doit être renouvelée prochainement. Elle définit les grandes orientations en matière de développement touristique et s'illustrera à travers nos interventions sur le territoire ainsi que la mise en œuvre de la convention tourisme durable avec le conseil régional.

- **Le label réserve de biosphère**

Plusieurs actions ont été par ailleurs menées dans le cadre de la réserve de biosphère :

- poursuite de l'animation locale, notamment à travers le concours annuel des trophées de la réserve de biosphère couplé à l'appel à projets « Lalliwendaj ».

Pour 2015, les 3 projets primés en Guadeloupe sont les suivants :

- 3e prix : l'association pour le développement de la musique traditionnelle pour son spectacle « la forêt de Calou » réalisé avec plusieurs classes de la région pointoise ;
- 2e prix : l'association Vert'Etre pour son livret pédagogique d'agriculture durable ;
- 1er prix : l'association Mon école, ma baleine, pour la création d'un kit pédagogique sur les mammifères marins.

- participation au réseau français

- comme chaque année, les lauréats des trophées régionaux de la Biosphère ont participé aux trophées nationaux.
- le PNG a également participé aux rencontres annuelles du Réseau qui se déroulaient dans la réserve de biosphère de St Omer, l'occasion pour les coordinateurs d'échanger et de présenter leurs actions.
- le coordinateur local a contribué à un groupe de travail sur la communication et la pédagogie au sein du réseau et à la lettre d'information de la réserve de biosphère avec un article sur les journées du Patrimoine.

De plus, le nouveau plan d'action pour la Réserve de biosphère de la Guadeloupe a été réalisé (voir documents joints). Il intègre les recommandations du MAB international.

- **Le protocole SPAW**

L'établissement poursuit le portage administratif du CAR-SPAW par la mobilisation de ses moyens humains et logistique notamment par le biais de son Conseil Scientifique en cas de sollicitation sur des thématiques scientifiques aussi bien marines que terrestres. Il est par ailleurs membre de la commission régionale et porte sa contributions aux actions et orientations menées au titre du protocole SPAW.

En 2015, cette collaboration a principalement porté sur un projet de coopération avec la République d'Haïti concernant le plan de gestion de la « citadelle du Roi Christophe-Les Ramiers-Sans Soucis ». Depuis le Gouvernement Haïtien n'a pas donné suite du fait d'un contexte politique assez perturbé et le Parc n'a pas relancé pour le même motif.

- **La contribution aux actions de l'AMP antenne Antilles et le sanctuaire AGOA**



L'Agence des aires marines protégées a pour fonction principale l'appui aux politiques publiques d'aires marines protégées, l'animation du réseau des aires marines protégées et la fourniture de moyens aux Parcs naturels marins. Les agents du sanctuaire AGOA ne sont plus hébergés dans les locaux de l'EP depuis le mois de décembre 2015. En effet l'augmentation importante de leurs effectifs nécessitait des locaux plus grands. De nouvelles modalités de partenariat sont envisagées en préfiguration de la future AFB.

Le Parc a tout de même maintenu ses moyens humains et nautiques en cas de demande d'AGOA. A cet effet deux agents du Pôle milieu marin font partie de l'équipe de désenchevêtrement des mammifères marins, consistant à libérer les grands mammifères marins enchevêtrés par des cordages ou autres matériaux en dérive dans les eaux territoriales de la Guadeloupe ou de la l'île de la Dominique, opération se déroulant sous la coordination de la responsable du Sanctuaire.

Le sanctuaire Agoa est géré par un conseil de gestion et administrativement par cette Agence. Il est composé en partie par les cœurs marins et l'aire maritime adjacente du parc national. La bonne coordination entre l'Agence et le Parc est une absolue nécessité pour une gestion efficace de ce sanctuaire. L'expérience du parc depuis 25 ans, les compétences présentes au sein de son conseil scientifique ou du conseil économique, social et culturel, ainsi que la proximité avec le CAR SPAW sont des atouts qu'il convient de valoriser pour optimiser l'efficacité des opérateurs de l'état dans la région.

Le Parc national et AGOA ont en 2015 testé notamment des systèmes d'écoute des cétacés en mer, au large des îlets Pigeon.

- **Les projets de coopérations**

L'établissement public du parc national de la Guadeloupe, dont l'activité est encadrée par un principe de spécialité territoriale, s'inscrit pour autant dans le cadre de l'éco-région de la Caraïbe qui regroupe un nombre important d'îles partageant des problématiques identiques en terme de gestion d'espaces et d'espèces, aussi bien terrestres que maritimes. Ainsi, l'établissement public, dont le périmètre a été significativement élargi en 2009, notamment sur l'espace marin, doit pouvoir s'appuyer sur l'expérience des gestionnaires et des scientifiques des îles voisines et à l'avenir développer sa coopération avec eux, pour mener à bien sa mission.

Il est membre de plusieurs réseaux internationaux (GCFI, Mab France et Euro Mab, Groupe d'experts des Siréniens) et participe à certaines opérations d'amélioration de la connaissance, de suivi des espèces migratrices ou de préservation des milieux.

Dans le cadre du projet de réintroduction du lamantin, la coopération s'est largement développée en particulier avec le Brésil, le Guyana, le Mexique, le Venezuela, la Colombie et les Etats-Unis. Elle devrait se poursuivre en particulier avec le Guyana et le réseau Européen des zoos.

L'établissement maintient son implication au sein des réseaux nationaux et internationaux d'espaces protégés.

## **6. Gérer l'établissement public**

La réforme du parc national issue du décret du 3 juin 2009 a induit un investissement particulier sur les fonctions supports nécessaires à la bonne marche de l'établissement. La réorganisation des services validée en 2012 doit encore montrer son efficacité notamment pour mieux prendre en compte la mise en œuvre de la charte de territoire et les exigences de l'aire d'adhésion.

### **6.1. Management général**

En matière de management, la nouvelle configuration du parc national implique une réflexion interne adaptée et évolutive sur l'organisation de l'établissement. La gestion des ressources humaines constitue un levier de la performance de l'établissement, dans un souci constant de mobiliser, communiquer et mesurer la compréhension et l'adhésion des personnels aux nouveaux défis de l'établissement. Le travail d'information et de formation de tout le personnel sur les nouveaux enjeux du parc (charte, aire d'adhésion, réserve de la biosphère,...) a été maintenu.

Les réunions de service ou de pôle périodiques, les réunions de management mensuelles contribuent à la communication interne et à une bonne cohésion de l'équipe, ainsi que les instances du personnel, y compris l'Amicale des personnels du PNG. Un effort de coordination et de décloisonnement du fonctionnement des services est apparu lors de la réflexion sur le programme d'action de la charte. Les missions transversales tel que l'éducation au développement durable, la police, la communication, l'accueil du public même si elles



sont rattachées à un service sont managées de façon collégiales à travers l'animation des groupes de travail internes avec les référents désignés sur ces thématiques dans chaque service ou pôle.

Le secrétariat général a par ailleurs anticipé la mise en œuvre de la réforme GBCP en organisant ses services et ses outils.

Les outils de communication internes (intranet, journal « Le Pipirit » et le livret d'accueil) participent à la cohésion de l'équipe. De même, une journée d'échange et d'information a été organisée sur la stratégie de l'établissement avec l'ensemble des agents.

Ce fut l'occasion de présenter le nouveau contrat d'objectif ainsi que le bilan d'activité de l'année 2014.

## 6.2. Gestion financière

Le nouveau contrat d'objectif et les trajectoires de performance qui s'y rattachent définissent les règles de gestion financière de l'établissement pour les prochaines années. Des critères de pilotage concourent à l'amélioration de notre gestion budgétaire dans un contexte de raréfaction et d'optimisation de la dépense publique. Un effort particulier est consacré à la mise en œuvre du décret GBCP.

La gestion budgétaire et financière de l'exercice 2015 du parc national de la Guadeloupe se caractérise dans un contexte contraint par une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et une optimisation des recettes se traduisant par une amélioration de la situation financière.

En premier lieu, il convient de noter un bon niveau d'exécution du budget tant en recettes qu'en dépenses. Le compte de résultat dégage un excédent de 2 228 215,17 € pour une capacité d'autofinancement de 3 380 958,77 €

La masse globale des charges de fonctionnement, amortissement et provision compris s'élève à 7 519 420 €.

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

- dépenses de personnel : 4 950 281 € soit une augmentation de 3 %
- dépenses autres que personnel : 1 372 176 € soit une diminution de 24 %
- dépenses d'intervention : 87 978 € (subventions aux acteurs publics et privés pour les projets de développement durable)

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 424 421€. Ils ont concerné les travaux d'amélioration des équipements d'accueil du public, les conditions de travail du personnel, et l'acquisition d'un nouveau bateau.

Les recettes de fonctionnement ont représenté 9 747 635 € soit une augmentation de 21,61 % et se décomposent ainsi :

- subvention pour charges de service public (SCSP) versée par le MEDDE : 5 249 931 € en diminution de 1 164 069 €
- recettes des autres partenaires (collectivités, Europe, Entreprises) : 4 233 531,01 € dont le programme Life Sirenia pour l'opération de réintroduction du lamantin de 3 556 488 €
- les ventes de produits 91 750,20 €
- les autres recettes dont la vente d'un bateau, de 3 voitures et d'un camion : 172 422,77 €

Les recettes d'investissement d'un montant de 3 517 659 € proviennent des partenaires suivants :

- ADEME pour la réalisation d'un générateur photovoltaïque au siège : 76 700 €
- FEDER pour les travaux d'aménagement de la maison de la forêt : 60 000 €

Le financement des dépenses d'investissement a été assuré par la capacité d'autofinancement de l'établissement à hauteur de 3 380 958 €

La trésorerie disponible au 31/12/15 s'élève à 2 982 243,61 €

Les indicateurs suivants ont été retenus pour le suivi des trajectoires à l'horizon 2017 :

- stabiliser les dépenses de personnel. Le ratio dépense de personnel/ charge globale est actuellement de 75 %. Il ne pourra atteindre le niveau défini dans la note du 06 janvier 2015 (66%) dans un contexte de dé-précarisation et de mise en œuvre du quasi-statut à effectif constant, la grande majorité du personnel étant en position normale d'activité.

- veiller à une mutualisation cohérente des moyens dans le cadre de l'AFB qui permettrait de réduire les charges de fonctionnement dans certains domaines d'activités et les missions de soutien qui rentrent dans ses champs de compétence. Cet indicateur sera renseigné lors de la mise en œuvre de l'AFB



- Mobiliser efficacement les ressources externes. Elle représentent en 2015 4 494 151 € dont 3 556 488 € de Life.

La mise en place de Karugéo, le portail de systèmes d'informations géographique de la Guadeloupe, a fait l'objet d'une convention entre la Préfecture, la Région Guadeloupe et le Département. Un animateur sera recruté en 2016 et hébergé par le PNG, le poste est intégralement financé par le CPER 2015-2020.

Objectif	Indicateurs 6-1 et 6-2	Cibles 2015	Réalisé 2015
Poursuivre et améliorer la gestion des ressources humaines et financières de l'établissement pour une meilleure transversalité des actions	<b>6-1a</b> : Taux de présence féminine dans le conseil d'administration de l'EP	40 %	
	<b>6-2a</b> : Nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, ...	2	10
	<b>6-2b</b> : Nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, ...	2	2
	<b>6-2c</b> : : Nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	2	2
	<b>6-2d</b> : : Nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	10	?
	<b>6-2e</b> : Part du financement des PN émanant de fonds privés, budgété sur les comptes de l'établissement avec détail par source de financement (source = compte financier)	70 000€	40 000 €
	<b>6-2f</b> : Mise en place d'une comptabilité analytique d'ici à 2017	0	0

### 6.3. Fonctionnement général de l'établissement

La nouvelle gouvernance du parc national donne une place prépondérante au conseil d'administration composé majoritairement d'élus. Ce dernier a été en grande partie revue en 2015 suite aux élections départementales et régionales. Le président sortant Ferdy Louisy a été reconduit dans ses fonctions et un nouveau bureau a été constitué. Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois en 2015.

La nouvelle composition du CESC a également fait l'objet d'une large discussion en CA. Il passera de 50 à 25 membres et contribuera à guider par ses avis le CA dans ses décisions relatives au développement socio-économique et culturel.

Le conseil scientifique s'est réuni 2 fois et a pu entre autres traiter des sujets suivants :

- La Réserve Intégrale : le périmètre a été validé par les membres du CS
- La présentation de Karunati et Karuflore et l'intégration des données des scientifiques.
- Les pistes de travail de l'archéologie en Guadeloupe
- Le génie végétal sur les ripisylves
- Le projet de plantation du Mangle médaille sur Golconde
- Le futur barrage de Germillac
- La fréquentation touristique dans le Grand Cul de Sac Marin
- Les espèces exotiques envahissantes en rivière et leur détection par l'ADN

De plus, les appels à projet de recherche ont été relancés cette année et le CS choisira en 2016 les projets retenus.

#### La stratégie immobilière de l'établissement

La nouvelle stratégie immobilière est en cours de validation. Elle prévoit d'une part la vente des bureaux de



Guillard à Basse-Terre qui était louée au Conservatoire du littoral et d'autre part l'acquisition ou la location de nouveaux locaux pour les agents hébergés à Baie-Mahault dans de très mauvaises conditions. Cette acquisition pourrait se faire en partenariat avec une collectivité de l'aire d'adhésion ou dans le cadre d'une mutualisation au titre de l'AFB.

Les agents du sanctuaire AGOA et du CLRL ne sont plus hébergés au PNG depuis décembre 2015.

Le parc national est prescripteur de bonnes pratiques en terme de bilan carbone, il se devait donc d'être exemplaire. Pour ce faire, le cahier des charges de son nouveau siège administratif visait à proposer un bâtiment exemplaire (HQE, bâtiment à énergie positive). Le bilan carbone visait à vérifier que cette promesse est bien tenue après maintenant 3 ans d'usage. Le recul nécessaire pour en tirer les enseignements est suffisant et ce bilan est positif, d'autant plus depuis que les équipements solaires ont été installés il y a un an.

**Une autre ambition du bilan carbone était d'esquisser un plan d'action pour réduire encore plus l'empreinte carbone de l'établissement en proposant des pratiques moins énergivores (en particulier dans les déplacements), ce qui a été réalisé.**

#### 6.4. Gestion des ressources humaines

En terme d'effectifs, le plafond d'emplois autorisés en 2015 était de 69 ETP. Au 31/12/15 l'établissement comptait 69 ETP pour 70,5 ETPT.

Dans le cadre du partenariat développé avec les communes, le suivi des 7 jeunes recrutés sous contrat emploi d'avenir et mis à disposition de celles ci a été assuré à travers les formations adaptées. 5 jeunes ont également été recrutés sous ce même type de contrat sur les postes de soigneur dans le cadre du projet de réintroduction du lamantin. 2 ont donné leur démission pour convenance personnelle.

L'établissement a également poursuivi sa démarche d'insertion des jeunes par le biais des contrats de volontaires au service civique (7 en 2015 dont 2 pour le projet lamantin et 2 pour le CAR-SPAW). Par ailleurs, comme chaque année des saisonniers ont été recrutés pour pallier l'augmentation des activités d'animation et d'entretien des sites pendant la période des grandes vacances scolaires.

Enfin, 5 contractuels occasionnels ont renforcé les équipes : 2 au PMM après la mutation de 3 agents en cours d'année dont le chef de pôle, 2 au secrétariat général et 1 au CAR-SPAW.

Les instances paritaires de l'établissement se sont réunies régulièrement :

- comité technique ( 4 réunions dont 1 dédiée à la formation)
- commission consultative paritaire des personnels contractuels (2 réunions)
- comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (3 réunions).

En préparation de chaque conseil d'administration les représentants du personnel ont par ailleurs tenu des réunions préparatoires avec leurs mandants

Les agents de l'établissement ont bénéficié de 55 formations représentant 717 jours soit 3,8 jours de formation en moyenne par agent et par an pour un budget total de 47 801,68 €. Elles ont concerné les domaines suivants :

- l'adaptation à l'emploi pour les agents de terrain, les encadrants territoriaux, les agents d'accueil,
- la préparation aux examens et concours
- la formation continue (SIG, marchés publics, habilitation électricité, SST, ...)
- la formation de terrain (entraînement et geste technique, ...)
- la formation des emplois d'avenir

Le règlement intérieur de l'établissement a été actualisé fin 2014. Sa mise en œuvre est une priorité pour améliorer la gestion des ressources humaines. Tous les agents ont du choisir leur options RTT en fonction de ce RI.

Le choix de l'outil Virtualia.net a été fait pour le suivi des données RH et du temps d'activité. Il remplace le logiciel Geco jusqu'alors utilisé.

Objectif	Indicateurs 6-4	Cible 2015	Réalisé 2015
Mutualiser certaines fonctions de soutien dans le cadre de la création de l'AFB	<b>6-4a</b> : Nombre d'ETP mutualisés (+ gain opéré en descriptif)	0	0



# Annexes

**Annexe 1 : Rapport de synthèse de l'Ordonnateur**

**Annexe 2 : Annexe financière**

**Annexe 3 : Bilan des autorisations en zone de cœur et des avis délivrés par l'établissement en 2015**

**Annexe 4 : Revue de presse**



## Index des illustrations

Illustration 1 : Site avant aménagement © R.Gomez.....	6
Illustration 2 : Site après aménagement.....	6
Illustration 3 : Prestation de découverte des oiseaux nicheurs à l'îlet Rousseau © R.Gomez.....	6
Illustration 4 : Couvée de Pélican brun à l'îlet Christophe © R.Gomez.....	6
Illustration 5 : îlet Tête à l'Anglais © S.Mège.....	7
Illustration 6 : Pose des pièges © R.Gomez et S.Mège.....	7
Illustration 7: Quadrats photos de l'îlet Pigeon © Y.Bouchon.....	8
Illustration 8 : Mise en place d'une station d'herbier. (c)C.Lefebvre.....	8
Illustration 9 : Étude des communautés benthiques © M.Magnin.....	9
Illustration 10 : Suivi des communautés ichtyologiques par transect fixe. © X.Kieser.....	9
Illustration 11 : Thermographe situé derrière la barrière récifale de Fajou © S.Mège.....	10
Illustration 12 : Thermographe situé sur une bouée de l'îlet Christophe © S.Mège.....	10
Illustration 13 : Pic de la Guadeloupe © G.Van Laere.....	10
Illustration 14: Mesure et baguage d'une paruline migratrice au Pont de l'alliance. © M.Jean.....	11
Illustration 15 : Accouplement de libellules du genre Argia. © PNG.....	11
Illustration 16 : Mesure d'un Macrobrachium carcinus © A.Rousseau.....	12
Illustration 17 : Ancistrus triradiatus pêché dans la ravine Borine, avant envoi au MNHN Genève © M.Robert.....	13
Illustration 18: Couverture du livre de Marie Robert.....	14
Illustration 19 : Découverte de pièges à crabe en cœur de Parc © M.Salignat.....	19
Illustration 20: Carte de situation de la Réserve intégrale au sein du PNG.....	22
Illustration 21 : Représentation du nombre estimé de plongeurs sur le site es îlets Pigeon en 2015.	25
Illustration 22 : Bagues d'identification des engins de pêche © M.Je.....	an
.....	28
Illustration 23 : Jeunes du SESSAD en visite à la Soufrière © PNG.....	29
Illustration 24 : Balade artistique dans le cadre du programme d'animations © E.Noël.....	30
Illustration 25 : Randonnée en kayak dans le cadre du programme d'animations © C.Vauchel.....	31
Couverture : Protocole <i>Brassavola cucculata</i> à Kahouanne, © G. Van Laere	

